

# le drapeau rouge

Journal du Parti Communiste de Belgique fondé par Joseph Jacquemotte en 1920

Juillet  
Août

2019 - N°75

1 €

L'invité du DR :

**Christophe Marchand,**  
avocat de Julian Assange

**Freddy Visconti**

**Sinistrose en sidérurgie :  
Mittal fait la loi**

**Les pages syndicales de Martin  
Willems et Bernard Lefèvre**

**Sebastian Franco**

**Conflits sociaux  
dans les maisons de repos**

**Pierre Barbancey**

**Au cœur de la guerre au Yémen,  
le contrôle du Moyen-Orient**

**Gregory D'Hallewijn**

**Congo : retour sur les élections**

**Marc Pierret**

**Jean-Pierre et Luc DARDENNE  
« Le jeune Ahmed »**

**Sommaire complet à la page 20**



## Éditorial : LE ROUGE ET LE NOIR

« Un spectre hante... » les parlements régionaux et fédéraux (et fait un premier pas au Parlement européen). Il explique la nervosité, flirtant parfois avec la panique, de la droite conservatrice, des milieux d'affaires et des forces politiques proches de l'OTAN. Et on les comprend parce que c'est le retour, en force, de la pensée marxiste aux salons feutrés des parlements belges depuis que, au lendemain de la guerre, le Parti communiste, auréolé de son engagement sans faille dans la résistance contre l'occupant nazi avait envoyé une vingtaine de membres au Parlement fédéral. Claire victoire du PTB que nous saluons sans réserves dans l'entendu qu'il fera de ces résultats un instrument clair et résolu dans les luttes qui nous attendent.

Mais hélas, il y a aussi le noir et un peu partout. D'abord dans les inquiétants

résultats de l'extrême droite xénophobe Vlams Belang au nord du pays. Des résultats qui traduisent le désarroi et les inquiétudes de segments importants de la population face aux crises migratoires, les médias culpabilisant les migrants et évitant de toucher les causes : les guerres néocoloniales et le sous-développement des pays d'origine de ces migrations. Il y a aussi le noir lorsqu'on découvre, même si le peuple brésilien le savait déjà, que Lula fut victime de la suprême corruption du juge "anti-corruption" de manière à le priver d'accès à la présidence du pays pour y installer le rétrograde et obscurantiste Bolsonaro.

Le noir encore lorsque après la trahison du président équatorien livrant à la police anglaise ce combattant de la liberté de penser et de s'informer qu'est Julien Assange, le ministre des affaires

étrangères de ce pays se dit prêt de l'envoyer vers les geôles étasuniennes avant même le verdict de la cour chargée de statuer.

Dans ce cadre assez sombre, les provocations américaines contre l'Iran cherchant par tous les moyens, comme au Venezuela, de faire plier ce pays insoumis, risquent de conduire toute cette explosive région à une conflagration généralisée. Faisant démonstration de sa vocation impériale et de son inaltérable sollicitude envers les intérêts d'Israël, le Pentagone et le réseau de néoconservateurs qui gèrent les intérêts de l'industrie militaire de ce pays sont capables de faire le choix des armes pour imposer leurs desseins. Les grands fauves affamés, et de surcroît en déclin, sont particulièrement dangereux. Ne l'oublions pas. ■ V.C.

## Christophe MARCHAND, avocat de Julian Assange

*Comme avocat, Christophe Marchand a choisi une spécialisation qui, par les temps qui courent, n'est pas la plus paisible. En effet, opter pour le droit pénal international et surtout, se situer, dans ce choix, du côté des faibles, de ceux qui doivent subir la toute-puissance des États est une décision qui implique des responsabilités particulières.*

*Notre invité les assume entièrement. C'est ainsi qu'après avoir assuré la défense de divers dossiers liés au terrorisme, aux droits de la famille Lumumba, ou des nationalistes catalans persécutés par Madrid, Maître Marchand est devenu un des avocats de Julian Assange, ce lanceur d'alerte cible des forces les plus obscures du militarisme occidental qui ne lui pardonnent pas d'avoir dévoilé une partie modeste, mais édifiante, de leurs crimes. Notre journal se réjouit de lui donner la parole.*

**Le Drapeau Rouge.-** Ce 31 mai, le Rapporteur des Nations Unies sur la torture et les droits de l'homme, Nils Melzer, a annoncé dans un communiqué que Julian Assange présentait « tous les symptômes de torture psychologique » après avoir été « délibérément exposé, pendant plusieurs années, à des formes graves de traitements cruels, inhumains ou dégradants. » Quelles sont les nouvelles que vous pourriez nous apporter sur son actuel état de santé ?

**Christophe Marchand.-** Son état de santé reste très préoccupant. Il ne faut pas oublier qu'il est resté 7 ans confiné dans les petits bureaux de l'ambassade d'Équateur à Londres, sans accès à l'air extérieur, ni à la lumière du soleil. Nous disposons de plusieurs rapports médicaux alarmants, et les autorités britanniques ont toujours refusé qu'il puisse réaliser les examens dans un hôpital. En réalité, il est resté sept années dans des conditions qui, selon un avis du Conseil des Droits de l'Homme des Nations-Unies revenait à un réel emprisonnement.

Suite à son arrestation à l'ambassade, il a été transféré dans une prison de haute sécurité, et sa santé s'est encore dégradée. Nous demandons qu'il soit transféré dans un établissement pénitentiaire normal : il n'y a aucune raison qu'il soit dans ce complexe pénitencier d'exception !

**Le DR.-** Tout démontre un féroce acharnement contre ce journaliste et ce sur plusieurs fronts : l'Équateur, l'Angleterre, la Suède et, bien entendu, les États-Unis comme destination finale. Venons en aux premiers, comment interprétez-vous sur le plan légal l'intervention de la police anglaise dans l'enceinte d'une ambassade ?

**Ch. M.-** Pour comprendre, il faut savoir que l'année passée, l'Équateur avait octroyé la nationalité équatorienne à Julian Assange, et l'avait nommé membre du personnel consulaire : il s'agissait de lui octroyer un statut afin qu'il puisse enfin quitter l'ambassade de Londres et voyager vers l'Équateur. Le Royaume-Uni a refusé de l'accréditer.

Puis Lenin Moreno, le nouveau président équatorien a complètement retourné sa veste : il a tourné le dos aux grandes avancées sociales et politiques réalisées



par le Président Correa et s'est tourné vers les États-Unis. Une des décisions les plus symboliques est d'avoir demandé aux États-Unis de revenir établir une base militaire en Équateur, alors qu'ils avaient été mis dehors par Rafael Correa. Ensuite Wikileaks a dénoncé le fait que Lenin Moreno possédait une société offshore : la réaction ne s'est pas fait attendre, Lenin Moreno a voulu plaire à ses « nouveaux » alliés et à livrer Julian Assange.

Nous avons évidemment été choqués de l'attitude de l'Équateur : le retrait de la nationalité ou du statut d'asile ne sont pas de simples décisions administratives : il faut une décision judiciaire ! Des recours sont en cours en Équateur...

En fait, ce matin-là, Julian Assange a été appelé par l'ambassadeur dans son bureau. Celui-ci lui a remis une première décision, de retrait de la nationalité équatorienne, et ensuite du retrait du statut d'asile et lui a dit qu'il devait immédiatement quitter l'ambassade. Julian Assange a refusé, devant de telles illégalités, puis l'ambassadeur a appelé la police britannique qui attendait dans

le hall de l'immeuble : tout avait été bien organisé.

**Le DR.-** Et, toujours sur le plan légal, le fait que le gouvernement équatorien décide de livrer aux États-Unis les effets personnels (ordinateurs, disques durs, clés USB, documents) de Julian Assange ?

**Ch. M.-** Il faut bien réaliser ce que cela signifie : Julian Assange a vécu 7 années dans cette ambassade et avait accumulé bien évidemment de nombreux objets personnels, y compris des ordinateurs et des téléphones. La saisie de ces objets s'est faite sans mandat judiciaire d'aucune sorte, on a bien compris que l'Équateur a à nouveau agi pour plaire aux États-Unis qui voulaient à tout prix mettre la main sur ces objets. Vous imaginez bien la valeur énorme pour les U.S.A. de ces ordinateurs !

**Le DR.-** Du côté de la justice anglaise, on constate qu'Assange est arrêté fin de matinée le 11.04 et que dans l'après midi du même jour il est traduit en justice et condamné ; sans donc lui avoir donné le moindre répit pour préparer sa défense. Ces procédés correspondent-ils aux normes de la justice dans des pays démocratiques ?

**Ch. M.-** Julian Assange n'a pas bénéficié d'un procès équitable, mais a été victime d'un procès expéditif par la Cour de Westminster : c'est extrêmement choquant car tous les juristes du monde savent que c'est la justice anglaise qui a inventé le concept de procès équitable ! Nous sommes très inquiets lorsque l'on sait que c'est ce même tribunal qui va devoir décider, en première instance, au sujet de la demande d'extradition américaine.

**Le DR.-** Quant à la Suède, le tribunal d'Uppsala vient de refuser, ce 3 juin, l'édition d'un mandat d'arrêt visant Assange, réclamé par la procureure Eva-Marie Persson. Le tribunal a estimé cette demande inutile car l'accusé est déjà incarcéré et donc sans risque d'échapper à la justice. Si l'on en juge par les déclarations précédentes de la procureure selon lesquelles « dans l'éventualité d'un conflit entre le mandat d'arrêt européen et la demande d'extradition des États-Unis, les autorités britanniques décideront sur l'ordre de priorité », ne peut-on craindre que la décision d'Uppsala ne

soit pas justement destinée à faciliter la « priorité » américaine évoquée par Persson ?

**Ch. M.-** Au sujet de la décision suédoise de refuser le mandat d'arrêt, c'est une grande victoire pour la défense. Ceci signifie que les juges européens, contrairement aux procureurs, ne sont pas prêts à agir aveuglément, aux ordres des Américains, mais qu'ils souhaitent appliquer le droit. C'est la première décision judiciaire « normale » et nous espérons qu'elle inspirera les autres juges (dont les juges anglais) qui devront traiter la demande d'extradition américaine.

**Le DR.-** Enfin, une fois Assange aux mains des Anglais, les Américains font connaître leurs vrais chefs d'inculpation ; ce n'est plus de « piratage » pour lequel la peine maximale est de 5 ans, mais d'« espionnage » qu'ils accusent Assange ; ce dernier délit étant passible de la condamnation à vie ou même de la peine de mort. Comme jugez-vous cette évolution et les risques réels y afférents ?

**Ch. M.-** Entre avocats, selon l'expression de M<sup>e</sup> Gareth PIERCE, l'excellente avocate anglaise de Julian Assange, nous parlions toujours de « the elephant in the room » au sujet de cette demande d'extradition : la demande d'extradition existe, elle reste cachée, elle prend toute la place et nous ne pouvons pas l'attaquer.

Maintenant les U.S.A. ont dévoilé leurs cartes, et ils ont un jeu extrêmement faible. Ce qu'ils reprochent à Julian Assange, c'est réellement d'être un journaliste, ou un éditeur de média en ligne (Wikileaks), qui diffuse des informations confidentielles ! Mais il s'agit là du cœur du journalisme ! Ce que l'administration TRUMP cherche à faire, c'est museler la presse indépendante et d'investigation au XXI<sup>e</sup> siècle, tous les démocrates du monde doivent s'opposer à cette demande d'extradition !

**Le DR.-** Lorsqu'on constate les énormes pressions contre la courageuse Chelsea Manning, la poussant à choisir entre de longues années de prison ou trahir ses principes en se joignant à la meute pour faire taire Assange, ne croyez vous pas que nous ne pouvons que constater que la gestion de la justice n'est qu'une farce lorsqu'elle est soumise aux louches intérêts des puissants ?

**Ch. M.-** Cette question est celle qui anime tous les dossiers que l'on traite au cabinet : comment obtenir justice face aux puissants. L'attitude de Chelsea Manning est extrêmement courageuse tout comme celle de Julian Assange. Le grand défi des avocats et des militants des droits humains est de protéger ces personnes devant les juges.

Si ceux-ci sont parfois influencés par des considérations politiques conservatrices, le plus souvent ils restent extrêmement attentifs à ce que triomphent les valeurs de base de notre société démocratique, dans ce cas-ci, liberté d'expression et procès équitable. De notre côté, nous sommes là pour le leur rappeler inlassablement, et nous sommes infatigables ! ■

*Propos recueillis par Vladimir Caller*

La plate-forme d'informations Wikileaks a été fondée par Julian Assange en 2006. Depuis sa création, elle a fait connaître des cas très graves de corruption, dénoncé des mensonges d'État et crimes de guerre. En réaction, les États-Unis se sont acharnés contre Julian Assange. Echouant dans leurs tentatives pour le faire taire, d'autres moyens ont été mis en place dont de très douteuses accusations de viol en Suède. Conscient du piège et du fait que sa perte de liberté le rendait vulnérable à une extradition vers les États-Unis, Julian Assange demanda l'asile politique à l'ambassade d'Équateur ; asile accordé par le président Rafael Correa.

C'est seulement après son arrestation, le 11 avril 2019, par les autorités britanniques qui ont profité du retrait par Lenin Moreno, successeur de Rafael Correa, de son droit d'asile que les États-Unis ont enfin rendu publics 17 chefs d'inculpation contre Julian Assange, tous liés à l'espionnage et passibles chacun de 10 ans de prison. Au-delà de la personne d'Assange, son extradition vers les États-Unis serait une grave menace pour le droit d'être informé librement.

# Sinistrose en sidérurgie : Mittal fait la loi

*Freddy Visconti*

***De nombreux arrêts ou ralentissements d'outils sont programmés dans le premier groupe sidérurgique du monde : ArcelorMittal. Production : 97 millions de tonnes d'acier et plus de 198.000 employés dans le monde. Chiffre d'affaires 2017 : 68,6 milliards de dollars, bénéfiques 2017 : près de 4 milliards de dollars ! Un monstre industriel de 56 hauts-fourneaux et 31 fours électriques, qui opère dans 60 pays. La taille du groupe lui permet d'influencer le marché pour accroître ses gains.***

La stratégie Mittal est de réduire fortement la production dans le but de maintenir des prix de vente élevés en réduisant l'offre. Le groupe ArcelorMittal est parmi ceux ayant une politique des prix la plus agressive. Il applique la technique dite "CCC" – Cash, Costs, Clients – c'est à dire ne produire que les produits dont la marge bénéficiaire est la plus grande. Il se débarrasse de tout ce qui ne rapporte pas assez.

Il exerce une forte pression politique sur la Commission Européenne et les États de l'UE afin d'obtenir : la réduction des quotas d'importations d'acier de manière à éviter des concurrents ; la réduction du prix de la taxe CO<sub>2</sub> (c'est un fait déjà acquis, l'U.E. a décidé de ne rien faire payer aux sidérurgistes jusqu'en 2030. Strictement rien ! ; des compensations moyennant la baisse du prix de l'énergie. (Les états doivent réduire leurs taxes sur l'énergie).

Mittal fait également pression sur la Commission européenne pour qu'elle facilite la constitution de trusts dans le secteur de l'acier sous prétexte de contrer le dumping des Chinois. Coté

profits la situation est idyllique, en 2017, les actionnaires ont touché 3,990 milliards d'euros à titre de dividendes (avec 40,9 % des parts, il y a 1,632 milliards de dollars pour la famille Mittal). Ça va bien, et même très bien pour les actionnaires.

Le groupe engage des milliards d'euros dans des opérations de croissance externe (achat du groupe Ilva en Italie, la plus grande aciérie d'Europe, Essar en Inde, ...). La croissance externe c'est la technique qui consiste à reprendre à bon prix des entreprises en difficulté pour, après restructuration lourde, augmenter le volume d'affaires et bien sûr les bénéfices. L'emploi est, évidemment, le dernier des soucis et la première victime de la « croissance externe ».

Mittal est le spécialiste du jackpot permanent avec l'aide de l'UE. Depuis 2018, le prix de la tonne d'émissions de CO<sub>2</sub> est en augmentation jusqu'à arriver à 27€ aujourd'hui. Dans le passé, ArcelorMittal a mis des entreprises « sous cocon », c'est-à-dire en arrêt provisoire (pendant la crise de 2008 par exemple), il a alors engrangé d'importants quotas excédentaires de CO<sub>2</sub> jusqu'à fin 2017. Par après, il a revendu ses quotas au prix fort, gagnant ainsi de l'argent avec des usines à l'arrêt complet, sans rien produire. De plus, il a été décidé en février par la Commission Européenne (et confirmé le 9 avril 2019 par le Conseil Européen), que la sidérurgie bénéficiera de 100% de quotas gratuits pour la période 2021-2030. Le climat, on s'en moque !

Par contre pour le personnel, c'est une autre chanson. La politique Mittal est bien connue : Le groupe noircit les prévisions de demande européenne d'acier pour 2019, dans le secteur de l'automobile par exemple. Il parle de baisse mais, on ne peut pas vraiment parler de baisse sensible de la demande en 2019. Il serait plus exact de parler d'une stagnation qui devrait être corrigée dès 2020.

Pour y faire face, le groupe ArcelorMittal a annoncé des réductions de production partout en Europe. L'argument principal

évoqué est la chute de la demande due à la hausse des importations d'acier. Oui, la hausse des importations est réelle, mais le groupe omet d'en expliquer toutes les causes : ces 10 dernières années, ArcelorMittal a fermé d'importantes capacités de production dans plusieurs pays : Florange, Basse Indre, Liège, Aviles, Madrid, Galati... Il est ainsi, après avoir fermé pour un équivalent à 40 millions de tonnes de capacité, le principal artisan de l'apparition d'une certaine pénurie d'acier en Europe !

Concernant les travailleurs, c'est la réduction de la production, la mise en chômage économique, le licenciement des intérimaires, la « sortie de sous-traitants »... La direction se sert des caisses de chômage pour optimiser ses gains. C'est la collectivité qui fait office de financier pour les chômeurs de Mittal.

Autre conséquence : une forte réduction de la maintenance et des investissements (pourtant plus qu'urgents) sur les sites européens. Bref, un affaiblissement des outils industriels causé par une pénurie organisée des moyens. La guerre économique bat son plein mais les travailleurs doivent défendre leurs intérêts réels : salaires, pérennité des emplois, garanties collectives (retraite, santé, droits sociaux...) !

Les syndicats dénoncent sans cesse les conséquences d'une stratégie financière mise en œuvre depuis la mainmise de la famille Mittal sur le Groupe ARCELOR (Arbed, Usinor, Aceralia) lors de l'OPA en 2006. Depuis le Groupe a liquidé 110.000 emplois ! C'est gigantesque !

Le Parti Communiste de Belgique exhorte les travailleurs de la sidérurgie à exiger leur dû, à s'organiser au niveau européen pour contrer Mittal. C'est pourquoi le PCB préconise la nationalisation de la sidérurgie, il exige de l'État et de l'Europe qu'ils reprennent en main l'activité d'un secteur vital pour l'industrie européenne et les besoins des populations. À ce sujet, voir le programme du PCB sur le site Web : <http://www.particomuniste.be>

# Le bloc-notes du DR

Vladimir Caller

## LE JOUR "J" ET LE DÉBARQUEMENT DES "FAKE NEWS"

Le Général De Gaulle l'avait bien compris ; pendant toutes les années de son mandat il se refusa à célébrer le débarquement en Normandie du 6 de juin 1944. « *Le débarquement du 6 juin a été l'affaire des Anglo-Saxons, d'où la France a été exclue. Ils étaient bien décidés à s'installer en France comme en territoire ennemi ! Et vous voudriez que j'aie commémorer leur débarquement, alors qu'il était le prélude à une seconde occupation du pays ? Non, non, ne comptez pas sur moi !* » disait-il à son confident et mémorialiste Alain Peyrefitte. Il a fallu attendre l'arrivée d'un Mitterrand avec sa vocation pro-atlantiste, pour organiser des cérémonies grandioses destinées à faire croire, avec la précieuse contribution des médias, que ce furent les forces anglo-saxonnes qui avaient mis en échec la Wehrmacht et sauvé le monde du nazisme. Hélas, une large majorité de l'opinion publique de nos jours, en particulier la jeunesse, ignore que ce fut l'armée rouge qui mit à terre le nazisme et attribue la paternité de cette victoire aux États-Unis grâce au débarquement en Normandie

Or, comme le précise si bien Nico Hirtt : « *La seule bataille de Stalingrad a éliminé (destruction ou capture) deux fois plus de divisions allemandes que l'ensemble des opérations menées à l'Ouest entre le débarquement et la capitulation. Au total, 85% des pertes militaires allemandes de la deuxième guerre mondiale sont dues à l'Armée Rouge* ». Difficile d'être plus clair. La comparaison chiffrée des pertes humaines démontre aussi l'énorme différence des contributions à l'effort de guerre : au total moins de 500 000 étasuniens périrent durant le conflit contre plus de 25 millions de soviétiques. « *On a calculé que 80% des hommes russes nés en 1923 n'ont pas survécu à la Deuxième Guerre Mondiale* », confirme le même Hirtt.

## LES SORCIÈRES DE LA NUIT DE MARINA

Dans un moment où la notion de féminisme s'exprime à toutes les sauces y compris maintenant celle du ballon rond et puisque nous venons de parler de la

deuxième guerre mondiale, il nous est paru utile de parler de cette escadrille de combat de l'armée de l'air soviétique conformée *uniquement* de jeunes femmes pilotes de chasse et de bombardiers. Elle s'illustra avec une particulière efficacité pendant la bataille de Stalingrad provoquant des pertes sévères aux forces allemandes. Ces dernières les appelaient les « *Nachthexen* » (les sorcières de la nuit) car elles ne sortaient que la nuit dans des petits avions de chasse, descendaient le plus bas possible, coupaient le moteur et continuaient en vol plané silencieux pour ne pas être



La « Sorcière » Marina Raskova

réparées jusqu'au lâchage de leurs bombes pour ensuite redémarrer en trombe. Marina Raskova, leur commandante racontait que le moment le plus dur était lorsqu'elles rentraient de mission dans leur chambre commune et devaient se résigner à dormir à côté de certains lits vides, car il y avait toujours des copines qui ne rentraient pas de mission. À son tour, Marina décéda en action avant la victoire finale. Elle venait d'avoir 30 ans.

## CONCERT D'INDÉCENCES À MANAMA

Si le prix Nobel de l'effronterie existait, il devrait être partagé sans aucun doute entre le Royaume de Bahreïn, Benjamin Netanyahu et Jared Kushner protagonistes de la conférence qui a eu lieu à Manama, capitale de ce petit pays situé sur le Golfe Persique, dans le but, soi disant, de régler le conflit israélo-palestinien tout en dotant la Palestine d'un avenir « de liberté et dignité ».

Le contenu du programme sustentant ces objectifs est proprement ahurissant. Mon-

sieur Kushner, par ailleurs beau-fils de Donald Trump, a promis au peuple palestinien, comme moyen de sortir du conflit, la coquette somme de, pour commencer, 50 milliards de dollars fournis par ses amis des riches pétromonarchies du Golfe et des investisseurs privés, « *vu que toutes les tentatives précédentes avaient échoué* ». Le mot « *occupation* » n'existe nulle part dans le programme de 50 pages ; la reconnaissance d'un État palestinien ou de la possibilité de deux États non plus. La somme promise permettrait à la Palestine de « *doubler son PIB* », créer un million d'emplois ; augmenter l'espérance de vie à 80 ans et ce, grâce à des investissements dans l'éducation, la santé, la production d'électricité, d'eau potable. Détail intéressant, la somme en question ne

serait pas octroyée à l'autorité palestinienne mais serait transférée à une banque privée qui aurait la charge de la gérer.

La Palestine elle-même était absente de cette réunion censée pourtant s'occuper de ses plus urgents problèmes. Un représentant de l'OLP l'ayant qualifié de « *conférence de la honte* » ajoutant « *notre objectif n'est pas d'améliorer les conditions de vie sous l'occupation, mais d'atteindre le plein potentiel de la Palestine en mettant fin à l'occupation israélienne* ». Inutile de dire que le gouvernement américain après avoir reconnu Jérusalem comme capitale d'Israël, coupé tout financement au programme d'aide des Nations Unies en faveur des réfugiés palestiniens, annoncé la reconnaissance du Golan syrien comme appartenant à Israël, etc., ne fait que confirmer son soutien à Israël et ses projets d'hégémonie et d'expansion permanente. De son côté, sans trop surprendre, la patronne du FMI Christine Lagarde se pressa de faire part de son soutien entier au projet américano-israélien. ■

# La période des soldes a commencé !

Syndicales\*

*Les prochaines élections sociales auront lieu en mai 2020. Certaines entreprises en profitent pour liquider leurs délégués syndicaux les plus combattifs.*

*Expliquons-nous. La loi protège les représentants du personnel et les délégués syndicaux contre le licenciement. Sauf certaines exceptions (faillite ou fermeture par exemple), une entreprise ne peut pas licencier un représentant du personnel, ni même un candidat aux élections sociales. En cas d'infraction, elle doit payer à celui-ci une indemnité de protection. Le calcul de cette indemnité dépend de la durée restante jusqu'aux prochaines élections. Dès lors, plus on se rapproche des élections suivantes, plus il est « bon marché » de liquider un délégué/représentant du personnel. C'est ce qu'on appelle cyniquement la « période de solde » des délégués.*

Et la période des soldes 2019 bat déjà son plein ! Coup sur coup, l'entreprise de consultance ALTRAN vient de licencier deux délégués principaux. Un de chaque organisation syndicale représentée, sans doute par souci d'équité ! Et ce sans même prendre la peine d'avancer la moindre explication. La direction prétend que ces délégués n'étaient plus en mission chez un client. Ce qui est pervers puisque c'est le management lui-même qui décide de ne plus les mettre en mission parce qu'ils sont... délégués syndicaux !

**Pour assurer ses marges, le patronat réduit l'emploi dès qu'il le peut**

On connaît la rengaine : *ce sont les entreprises qui créent l'emploi.* Et donc, « Si on

*veut plus d'emploi, il faut favoriser les entreprises ». « Une mesure en faveur des entreprises [de leurs propriétaires !] n'est pas un cadeau aux plus nantis, mais pour l'emploi, et donc pour le plus grand nombre. »*

Au nom de ce prêt-à-penser, le gouvernement MR-NVA a multiplié les cadeaux aux entreprises (réduction des cotisations sociales, réduction de l'impôt des sociétés, etc.), sous prétexte de doper la création d'emplois et de créer de nouvelles rentrées pour l'État. Ces mesures seraient « budgétairement neutres ».

On connaît le résultat : juste en fin de législature, on constate que le gouvernement sortant laisse une ardoise de près de 10 milliards par an de déficit budgétaire, alors qu'il s'était fait le champion de la « bonne gestion ».

En outre, selon une enquête de la KUL, seule une partie des nouveaux emplois créés ces dernières années en Belgique sont imputables aux mesures prises par le gouvernement. Une étude de la Banque Nationale (2017)<sup>1</sup> indique que le coût du tax shift serait de près de 75 000 € par an par emploi créé<sup>2</sup>. Et pourtant la FEB martèle jusqu'à l'absurde son bon mot : *c'est un cadeau à l'emploi.*

Les entreprises n'ont pas pour vocation de créer de l'emploi. Elles engagent le nombre strictement nécessaire de travailleurs pour maximiser leur profit, et dès qu'elles peuvent faire aussi bien avec moins de travailleurs (automatisation, sous-traitance, augmentation de la productivité), elles licencient.

## Un job n'est pas un emploi

En outre, quand nous parlons d'emploi, nous et la FEB ne parlons pas de la même chose. Un emploi ne se résume pas à un volume de travail. Un emploi c'est :

- un revenu régulier pour se projeter sur l'avenir et bâtir des projets personnels
- un statut, une place dans la société, permettant de s'y sentir inclus (notamment par l'accès à la solidarité collective, la sécurité sociale) et de s'en sentir acteur.
- une source de sens pour l'individu

Or une entreprise ne se sent redevable de tout cela vis-à-vis de ces travailleurs. Elle les rémunère pour le travail fourni et n'a aucune obligation morale envers le travailleur et ceux qui dépendent de lui.

Sur la question de statut, l'entreprise se sent encore moins impliquée. Au contraire, la plupart des entreprises mettent en place une ingénierie sociale pour que le salaire « brut » donne le plus possible de « salaire poche ».

## Et le sens ?

Quant au sens du travail, c'est la dernière préoccupation des employeurs. Les tendances que l'on observe dans le monde du travail vont dans ce sens :

- émietter le travail en sous-tâches, en vue de l'automatiser, sous-traiter chaque étape du processus et contrôler au maximum chacune des tâches.
- Digitaliser le travail pour l'émietter encore plus, et distribuer les tâches et sous-tâches vers des travailleurs isolés (crowd working, économie de plateforme). La digitalisation permet aussi de travailler à distance, ce qui permet de délocaliser tout ce qui peut l'être.
- Les travailleurs ne se reconnaissent plus dans les sous-tâches, ne voient plus l'ensemble auquel ils contribuent et ne comprennent plus la valeur de leur apport.

## Licenciements au fil de l'eau

Alors oui, des emplois se créent. Et les entreprises continuent en parallèle à restructurer et licencier au fil de l'eau. C'est ce qui est en cours chez Proximus, NLMK Clabecq, aux éditions de l'Avenir, chez SEE Telecom, ARISTON Elco, etc. Licencier une partie du personnel est devenu une pratique de bonne gestion, supprimer ce dont on peut se passer quitte à (voire pour) mettre les travailleurs restants « sous pression » pour qu'ils travaillent encore un peu plus.

<sup>1</sup> <https://www.nbb.be/doc/ts/publications/other/ds170732ofr.pdf>

<sup>2</sup> <https://www.cgsfb.be/fr/articles/le-tax-shift-du-gouvernement-michel-cree-trop-peu-demplois-un-cout-trop-eleve>

La meilleure recette pour relancer l'emploi serait que les travailleurs aient la discipline de ne pas trop en faire : se limiter strictement à leurs heures de travail, travailler à leur aise, surtout ne jamais reprendre le travail de collègues absents en plus du leur. Car même si, dans la tête du travailleur il s'agit de faire un effort temporaire pour « aider » l'entreprise, le

dirigeant comprendra qu'il peut se permettre de faire la même chose avec moins de travailleurs.

En somme, il faudrait retrouver une conscience de classe, prendre conscience que l'intérêt des travailleurs est fondamentalement opposé à celui de ceux qui veulent rentabiliser leur travail et se

débarrasser d'eux dès qu'ils ne rapportent plus assez. Pourquoi cette conscience a-t-elle du mal à exister, alors qu'il est si facile d'instiller la méfiance envers les étrangers qui viendraient « manger notre pain » ? La question est lancinante, urgente, surgissant comme un spectre maléfique du fond des années 30. ■

## Deux démocraties ? Séparatisme ? Un épouvantail pour étouffer les revendications sociales (esquisse d'un bilan des élections)

### Flamands de droite et Wallons de gauche

Le commentaire le plus entendu après les élections est celui des « deux démocraties » : « les Flamands votent à droite, les Wallons à gauche ». Cette interprétation vise à opposer et séparer encore plus les travailleurs du sud et du nord du pays.

Pourtant, une étude menée par un consortium d'universités (RepResent), montre que sur beaucoup de questions politiques précises, les opinions sont très proches entre Flamands et Wallons<sup>1</sup>. Les thèmes jugés les plus importants sont, au nord comme au sud, des thèmes socio-économiques (sécurité sociale, emploi, fiscalité), l'environnement et l'immigration, alors que des thèmes comme la défense, la réforme de l'État, et même la criminalité, sont jugés moins importants.

### L'immigration, une préoccupation de droite ?

Si le thème de l'immigration est jugé le plus important au nord, on peut penser que ce sont les conséquences sociales et économiques des migrations qui préoccupent. Les habitants de Flandre s'inquiètent de l'impact de l'immigration sur la qualité des prestations de sécurité sociale ou sur l'accès au logement social. Dès lors, certains partis s'ingénient à présenter les migrants comme des concurrents pour les Belges les plus précaires. Une telle logique n'est évidemment que le résultat d'un choix politique : celui de mettre les uns et les autres en concurrence et de considérer les prestations sociales comme une assiette fermée. Donner aux uns signifie dès lors moins pour les autres. Mais si une politique

sociale assurait des prestations sociales et des services publics et sociaux en suffisance pour tous, les travailleurs seraient moins préoccupés par l'immigration.

### Les revendications sociales ont gagné les élections, au Nord comme au Sud

Donc nous avons un vote différent au nord et au sud, mais des préoccupations similaires. Sur ces thèmes qui préoccupent, on voit qu'il y avait, dans les programmes, des propositions très proches à gauche et à l'extrême droite. Si on fait une liste de certaines de ces propositions, des partis qui les reprennent et du nombre de sièges réunis par ces partis au parlement fédéral, on constate que certaines propositions (la pension minimale à 1500 € et la diminution de l'âge d'accès à la pension par exemple) réunissent une large majorité au Parlement. Si on creuse, on voit que ces partis se rejoignent sur d'autres thèmes encore, comme le rehaussement des allocations sociales au-dessus du seuil de pauvreté, l'arrêt de la privation de la SNCB et le retour à un monopole de service public.

Si l'on compare les revendications avec les résultats (sur 150 sièges à la chambre des représentants du parlement fédéral) :

- Pension minimale 1500 € : VB + SP.a + PS + Ecolo + Groen + PTB-PVDA : 80 sièges sur 150
- Âge de la pension à 65 ans : VB + PS + PTB-PVDA + (SP.a) + ((Ecolo)) + (Groen) : 50 (80) sur 150
- TVA sur l'électricité remise à 6% : PTB-PVDA + VB + PS + SP.a + (Groen) : 50 (58) sur 150
- Impôt sur les grandes fortunes (patrimoine) : PS + PTB-PVDA + Ecolo + Groen :

53 sur 150 (Les sigles entre parenthèses sont ceux des partis qui ne reprennent pas une proposition telle quelle mais une autre proche)

### Respecter la démocratie en réalisant les attentes majoritaires

Il ne s'agit pas de dire ici que ces partis devraient gouverner ensemble car leur manière d'arriver à ces convergences est diamétralement opposée. Mais cela signifie que les partis qui viendront au pouvoir respecteraient vraiment la démocratie s'ils répondaient aux préoccupations de la population et adoptaient un programme résolument social.

Or ce n'est pas le scénario qui se profile :

- Le vote pour les partis radicaux est disqualifié
- Sous prétexte d'union sacrée contre l'extrémisme et pour sauver le pays de la dislocation, les partis du centre se mettent d'accord sur un programme « de bonne gestion » qui ne prendra pas en compte la grande attente sociale. Le PS oubliera les aspects résolument à gauche de son programme, qui y avaient fleuri sous pression du PTB.

Une alliance PS-MR, avec ou sans Ecolo, serait du macronisme à la belge : un centre réunissant les débris de la gauche « gestionnaire » avec les débris de la droite « modérée », contre le repoussoir des extrêmes, et le rejet des attentes sociales de la population. ■

\* **Martin Willems,**  
Secrétaire permanent CNE

<sup>1</sup> [https://www.rtf.be/info/belgique/detail\\_wallons-et-flamands-votent-differemment-mais-pensent-presque-la-meme-chose?id=10238418](https://www.rtf.be/info/belgique/detail_wallons-et-flamands-votent-differemment-mais-pensent-presque-la-meme-chose?id=10238418)

# Le management moderne comme arme de destruction massive

Bernard Lefevre

*Sept anciens dirigeants de France Telecom (rebaptisée depuis Orange), ainsi que la société elle-même en tant que personne morale, sont poursuivis pour harcèlement moral. Pour rappel leurs méthodes brutales de réorganisation de l'entreprise avaient conduit à 35 suicides, ainsi qu'à des tentatives de suicide et des dépressions graves chez les travailleurs. Il y a quelques jours, un travailleur de la Floridienne à Ath, menacé de perdre son emploi par une énième restructuration, a également mis fin à ses jours. On n'en a pas beaucoup parlé dans les médias. Parce que cela n'intéresserait personne ? Pour éviter un effet d'entraînement qui a fait dire au PDG de France Telecom à l'époque, Didier Lombard, qu'il y avait une mode des suicides. Comment en est-on arrivé là ? Tant de cynisme, d'indifférence à la souffrance d'autrui, de mépris chez des dirigeants surpayés et surpuissants, issus des plus grandes écoles et ayant transité par des ministères, sont des symptômes de notre époque. Il n'y a que la rentabilité qui compte et pour arriver aux objectifs fixés par les actionnaires la fin justifie les moyens.*

## Changer à tout prix

Les deux entreprises citées ci-dessus ne sont malheureusement pas des cas isolés. La réduction des coûts tous azimuts est devenue la norme pour la plupart des managers et, dans ce contexte, le facteur humain devient la variable d'ajustement par excellence. Non-remplacement des départs « naturels », mobilité interne, chasse à l'absentéisme, robotisation, ubérisation, modélisation, etc. sont devenus des moyens de pression sur un personnel qui doit toujours donner plus de soi-même pour avoir le privilège de garder un emploi.

Sous le prétexte de demeurer compétitif dans un monde ultra-concurrentiel, les employeurs font montre d'une créativité impressionnante pour toujours presser davantage les travailleurs-citrons. Les plus solides résistent tant bien que mal, alors que les plus faibles disparaissent rapidement de la circulation, par l'invalidité ou pire la mort. Plus besoin de devoir payer des indemnités de rupture de contrat au travailleur puisqu'il part de lui-même, étant donné son incapacité à s'adapter aux nouveaux modes de travail.

## Éclatement et dévalorisation des fonctions

Des fonctions qui depuis longtemps faisaient partie de l'ADN de l'entreprise sont séparées en différentes tâches, afin d'en externaliser la majeure partie sous des cieux plus cléments en matière de coûts salariaux. Ce qu'il reste, quand il reste quelque chose, n'est plus considéré comme aussi important par l'employeur et, par conséquent, le travailleur se sent dévalorisé s'il demeure dans le poste ou se voit contraint à la mobilité professionnelle interne, pour autant qu'il y en ait une.

Des travailleurs ayant développé pendant de longues années une expertise

dans leur domaine se retrouvent alors dans une fonction à laquelle ils ne connaissent rien, pour laquelle ils ne reçoivent que peu ou pas de formations et informations, mais avec des objectifs irréalistes et irréalisables qui les poussent peu à peu au désespoir et à ses suites. C'est exactement ce qui s'est passé à France Telecom et dans bon nombre de sociétés encore aujourd'hui.

## Procès France Telecom : On achève bien les chevaux

### Sortir de sa zone de confort

Les patrons et leurs consultants ont non seulement leur méthode pour déstructurer et déstabiliser le monde du travail, mais ils ont également un vocabulaire adapté. Pour pouvoir répondre aux défis

## FRANCE TELECOM AVOUE



de l'époque et augmenter son employabilité, le travailleur doit être capable de sortir de sa zone de confort et devenir acteur de sa mobilité.

Il y a donc inversion des rôles. Il n'incombe plus à l'employeur de trouver la bonne personne pour le bon poste, mais à la personne de trouver dans l'organisation le poste qui lui assurera son avenir professionnel. Et s'il n'y arrive pas, tant pis pour lui si sa fonction n'est plus utile ou peut être sous-traitée à terme.

### Pression maximale sur les salaires

Les coûts salariaux étant l'obsession des managers, tout est fait pour compresser, voire reconsidérer la rémunération et les avantages sociaux des travailleurs. Les dirigeants et cadres supérieurs doivent être rémunérés selon les lois du marché et les travailleurs aussi. La différence, c'est que les lois du marché, qui ont tellement bon dos, favorisent des rémunérations indécentement élevées pour les patrons et des salaires à la chinoise ou à l'indienne pour les travailleurs. Cap Gemini, un des principaux fournisseurs en services informatiques dans le monde, a installé ses activités en Inde. Les informaticiens européens, hier très bien payés, ont ainsi été relégués au rang d'intermédiaires entre leur entreprise et les sous-traitants indiens, dans un rôle fortement dévalorisé.

### Devenir indépendant

Autre tendance : on pousse les travailleurs experts dans un domaine à opter pour un statut d'indépendant, lui permettant de revendiquer la rémunération qu'il souhaite. Pour l'employeur, ce n'est plus un coût salarial, mais un « services et biens divers », moins tabou pour l'actionnaire. Mais surtout, il ne fera plus appel au travailleur indépendant que pour des missions spécifiques et ne devra donc plus le payer en continu. Quant au travailleur, il perd en sécurité d'emploi, mais également en matière de sécurité sociale (il devra assurer lui-même ses risques).

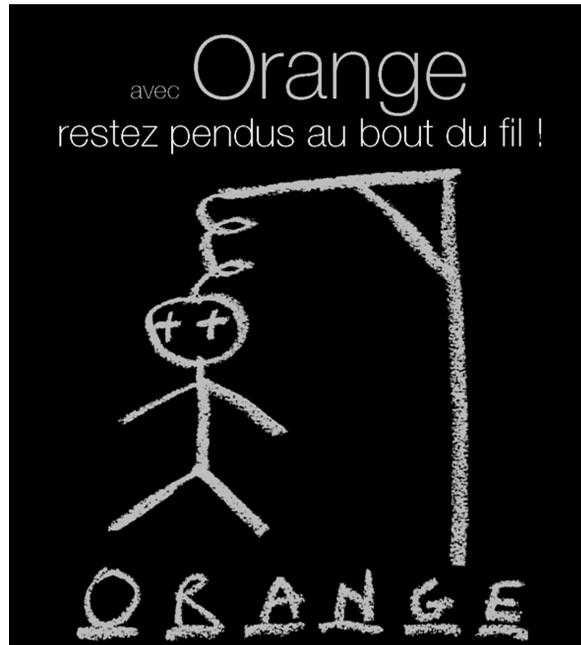
### L'humain au centre de l'entreprise

Malgré ces constats de dégradation des relations et des conditions de travail, les employeurs consacrent beaucoup de moyens à donner une image de gestion moderne, en aménageant des espaces de travail, des lieux de convivialité entre collègues, en installant des kickers, en organisant des défis sportifs entre différents services, etc.

Le bonheur au travail est devenu le Graal. Le travailleur doit venir avec le sourire et s'engager corps et âme dans l'organisation. Or, il y a de quoi être perturbé par la contradiction entre cet objectif de bien-être au travail et le contenu de ce dernier qui ne cesse de se déliter.

### La peur du déclassement social

L'on serait en droit de se demander comment les travailleurs ne se rebellent pas contre un tel système qui les nie dans leur dignité d'individu autonome et responsable. Une des réponses à cette passivité, à cette résignation pourrait être liée au statut social.



Le travailleur, et plus particulièrement le cadre, a atteint par son évolution sociale un statut qui se traduit dans son mode de vie (voiture, maison, voyages...) auquel il tient beaucoup. C'est croit-il une reconnaissance de sa réussite par sa famille, ses pairs et ses relations. Et pour garder ce statut, il est prêt à beaucoup de sacrifices. Les employeurs le savent : ils en usent et en abusent.

### Les limites de l'humain

Mais quand on joue un rôle qui n'est pas le sien, qu'on essaie de sauver les apparences, qu'on accepte tout et n'importe quoi pour conserver son emploi, on perd un élément essentiel de son équilibre personnel : l'estime de soi.

On ne se sent plus bon à rien, on ne trouve plus aucun sens à son travail et, de surcroît, à son existence et c'est là que la tombée en enfer commence. Dépressions, burn-out, tentatives réussies ou ratées de suicide, conflits entre collègues, harcèlements en tous genres, violences, etc. foisonnent dans les entreprises. Et cela doit nuire bien d'avantage

à leur compétitivité que la pression sur les salaires...

### Les syndicats au balcon

Si les syndicalistes de terrain dénoncent ces dérives délétères dans les organes de concertation des entreprises, les décisions sont souvent prises ailleurs et les managers locaux n'ont guère de marge de manœuvre pour améliorer la situation. Et construire un rapport de forces sur ces questions s'avère très compliqué, tant les situations sont dispersées et différentes.

Ils sont donc contraints le plus souvent à accompagner a posteriori les travailleurs en difficulté au travers de nouvelles structures qu'ils obtiennent bon gré mal gré de leur employeur. Mais l'on agit alors sur les conséquences et non sur les causes. Et les dégâts sur les travailleurs concernés sont souvent irrémédiables.

### Des patrons déresponsabilisés

Monsieur Didier Lombard a aujourd'hui 77 ans et profite d'une retraite dorée. Au moment de sa splendeur, il s'était engagé à supprimer 22 000 emplois chez France Telecom (un poste sur cinq) et à contraindre 10 000 salariés à la mobilité.

Face à lui, il y a des dizaines de familles en souffrance, car elles ont perdu un proche ou subissent encore les séquelles de ces méthodes on ne peut plus brutales. Dans une déclaration lue au cours du procès (sans doute rédigée par son avocat), monsieur Lombard dit ceci : « Je veux dire le profond chagrin qui demeure et demeurera à tout jamais le mien pour **ceux qui n'ont pas supporté la transformation imposée à l'entreprise dont le sauvetage puis le succès ne sont dus qu'au travail de chacune et de chacun d'entre eux.** »

Les prévenus de l'affaire France Telecom encourrent une peine d'un an de prison et 15 000 euros d'amende. C'est bien peu pour ce qui constitue de vrais crimes ! ■

# All options are open : menaces étatsuniennes contre le Venezuela

Luc Delvaux

**Le 18 février 2019, le président des États-Unis Donald Trump prononçait un discours à Miami dédié au Venezuela, devant un public acquis à sa cause :**

*Nous cherchons une transition de pouvoir pacifique, mais toutes les options sont ouvertes (Applaudissements). Nous voulons restaurer la démocratie vénézuélienne et nous pensons que l'armée vénézuélienne et sa hiérarchie ont un rôle vital à jouer dans ce processus. Si vous choisissez cette voie, vous aurez l'opportunité d'aider à construire un avenir sûr et prospère pour tous les habitants du Venezuela. Ou vous pouvez choisir la deuxième voie : continuer à soutenir Maduro (Le public : Boooooo !). Si vous choisissez cette voie, vous ne trouverez aucun abri sûr, aucune échappatoire facile ni aucune issue. Vous perdrez tout !' (Applaudissements).*

## Discours d'hier et d'aujourd'hui..

Sous son apparence de discours improvisé, cette diatribe du président des États-Unis est en réalité soigneusement structurée et fondée sur une rhétorique soignée. La lecture complète du discours montre que, à Nicolas Maduro (jamais désigné par son titre de président) sont associées les notions d'autoritarisme, de rejet de l'aide humanitaire et de violence, renforcées encore par les termes de « cauchemar », « pauvreté », « famine » et « mort ». Mais les phrases les plus importantes de ce discours sont celles où le président étatsunien adopte un ton menaçant envers les militaires vénézuéliens qui soutiennent Maduro et leur promet de les poursuivre sans relâche s'ils persistent dans cette voie. Surtout, la menace d'une intervention militaire américaine est à peine voilée..

En réalité, de telles menaces et la stratégie de déstabilisation dont elles font partie, trouvent leur source dans la conception des relations internationales et la vision que les USA ont de leur rôle de puissance hégémonique. Cette politique repose sur la célèbre « Doctrine

Monroe »<sup>2</sup>, mais également sur les diverses adaptations de celle-ci, au fil des mutations politiques du XX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, le 6 décembre 1904, dans son message annuel au Congrès, Theodore Roosevelt, 26<sup>e</sup> président des États-Unis, déclarait : *...dans l'hémisphère occidental, l'adhésion des États-Unis à la Doctrine Monroe peut forcer les États-Unis, à contrecœur cependant, dans des cas flagrants d'injustice et d'impuissance, à exercer un pouvoir de police international.*

Cette affirmation unilatérale du droit des États-Unis à exercer un pouvoir de police où que ce soit dans le monde, si les circonstances le justifient, est étayée par un autre passage du même discours : *Nos intérêts et ceux de nos voisins du Sud sont en réalité identiques. Ils ont de grandes richesses naturelles et si, à l'intérieur de leurs frontières, règnent le droit et la justice, la prospérité ne leur fera pas défaut. S'ils respectent ainsi les lois fondamentales de la société civilisée, ils peuvent être assurés qu'ils seront traités par nous dans un esprit de sympathie cordiale et solidaire. Nous n'interférerions avec eux qu'en dernier recours, et seulement s'il devenait évident que leur incapacité ou leur réticence à faire justice chez eux et à l'étranger avait porté atteinte aux droits des États-Unis ou avait provoqué une agression étrangère au détriment de l'ensemble des nations américaines. C'est un pur truisme d'affirmer que toute nation, qu'elle vive en Amérique ou ailleurs, qui souhaite préserver sa liberté, son indépendance, doit en définitive se rendre compte que le droit à une telle indépendance ne peut être séparé de la responsabilité de l'utiliser à bon escient.*

Sur le ton arrogant d'une puissance hégémonique, ce discours important, conventionnellement appelé le «*Corollaire Roosevelt*» (Roosevelt Corollary)<sup>3</sup>, autorisait les États-Unis à intervenir militairement non seulement contre n'importe quel pays qui aurait menacé leurs intérêts, mais aussi contre toute nation qui mettrait en œuvre une politique sociale ou économique différente de celle prônée par les USA. En réalité, ce discours de

Theodore Roosevelt théorisait l'interventionnisme croissant des États-Unis en Amérique centrale : il suivait d'un an à peine la sécession du Panama qui s'était émancipé de la Colombie avec le soutien militaire des États-Unis, afin de permettre à ceux-ci de réaliser le célèbre canal et, surtout, de placer celui-ci, avec toute son infrastructure économique, sous la souveraineté des USA.

Appliquant cette doctrine, les États-Unis vont intervenir dans les pays d'Amérique latine, pendant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. À partir de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, et pendant toute la « Guerre froide », cet interventionnisme va s'intensifier avec le principal objectif de contrer l'influence communiste dans cette région considérée comme leur pré carré. Toutes les opérations menées par les États-Unis sont soutenues par une stratégie dont les composantes, même adaptées à chaque contexte politique, sont remarquablement constantes :

- construction d'un discours médiatique qui décrit le pouvoir adverse comme ennemi de son propre peuple,
- soupçons de menaces militaires du pays visé envers ses voisins,
- dénonciation de l'ingérence de puissances étrangères ennemies apportant leur soutien au pays visé, notamment par la fourniture d'armes,



<sup>1</sup> Voir la vidéo de ce discours sur <https://www.youtube.com/watch?v=svSQ6EeTC0>

<sup>2</sup> Cette doctrine, édictée par le Président James Monroe le 2 décembre 1823, avait pour but de réguler les relations des États-Unis avec les anciennes puissances coloniales européennes. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, elle a conduit les États-Unis à intervenir de plus en plus souvent dans les pays d'Amérique centrale, lorsque leurs intérêts étaient menacés.

<sup>3</sup> Sur le «*Corollaire Roosevelt*», voir: S.G. Rabe, «*Theodore Roosevelt, the Panama Canal and the Roosevelt Corollary*», in: S. Ricard (Ed.), *A Companion to Theodore Roosevelt*, Hoboken (NJ), Wiley & Blackwell, 2011.

- promotion d'un candidat alternatif représentant les intérêts des États-Unis, censé être porteur de valeurs de liberté et de démocratie.

### Des ingérences emblématiques

Outre la tragédie bien connue du Chili en 1973<sup>4</sup>, deux cas d'intervention armée des USA à l'encontre de gouvernements latino-américains de gauche sont particulièrement éclairants, car, parmi beaucoup d'autres, ils démontrent la constante de cette stratégie des États-Unis. C'est en 1954, au Guatemala, qu'a lieu la première opération militaire de grande envergure des États-Unis, destinée à renverser un gouvernement démocratiquement élu. En 1944, un soulèvement populaire et des élections démocratiques portent au pouvoir Juan José Arévalo. Celui-ci met en œuvre d'importantes réformes sociales qui seront approfondies par son successeur Jacobo Arbenz, élu en 1951. Arbenz proclame sa volonté de s'affranchir de l'influence politique et

économique des États-Unis et de développer une économie qui bénéficie à la totalité du peuple. Il décrète notamment une importante réforme agraire qui provoque l'hostilité des grands propriétaires terriens, et surtout celle de la multinationale américaine *United Fruit Company*, dont des terres sont expropriées en février 1953. Dès 1954, le gouvernement Arbenz est décrit dans la propagande des États-Unis comme un régime dictatorial<sup>5</sup>, et les appels des USA à une défection de l'armée guatémaltèque se multiplient<sup>6</sup>.

Le Honduras, dirigé par Juan Manuel Galvez, qui avait sévèrement réprimé une grève des travailleurs de la *United Fruit Company*, fait état de menaces d'invasion de la part du Guatemala. En mai 1954, les États-Unis dénoncent la fourniture d'armes tchèques au gouvernement Arbenz preuve de ses « collusions » avec le bloc communiste. Enfin, un militaire opposant exilé au Honduras, Carlos Castillo Armas, est mis par la CIA à la tête d'une armée de rebelles. Malgré l'échec de l'attaque de juin 1954, le président Arbenz, craignant

une intervention militaire directe des États-Unis, démissionne. Castillo Armas prend alors le pouvoir. Son gouvernement militaire met fin aux réformes économiques, restitue les terres à la *United Fruit Company*, et enfonce le Guatemala dans une période de dictature militaire qui durera jusqu'en 1985.

Ce scénario se répète en 1961, au Brésil, lorsque Joao Goulart élu président, lance immédiatement de très importantes réformes économiques et sociales : expropriation et redistribution des terres agricoles non exploitées, taxation des bénéficiaires des multinationales, lutte contre l'analphabétisme, etc. Dès 1962, les États-Unis s'inquiètent, craignant que le Brésil ne devienne « *une nouvelle Chine ou un nouveau Cuba* ». Épaulée par une intense campagne médiatique, l'administration Kennedy exige que le gouvernement brésilien soit purgé de ses éléments anti-américains, suspects de sympathies communistes. Des contacts sont pris avec des officiers de l'armée brésilienne, notamment le futur dictateur Humberto Castelo Branco, les encourageant à la défection et à la rébellion. Les réformes du gouvernement Goulart provoquent la colère des milieux bourgeois qui, à partir de mars 1964, organisent des marches : « *Marcha da Família com Deus pela Liberdade* », qui rassemblent, avec le soutien de l'Église et de la CIA, des centaines de milliers de manifestants et exigent la déposition du président.

Les États-Unis mettent en place l'« *Operation Brother Sam* », destinée à soutenir les mouvements d'opposition à et obtenir le renversement du gouvernement. Tels qu'ils sont alors définis, les objectifs de cette opération rappellent presque mot pour mot le vocabulaire utilisé par les USA pour l'actuelle déstabilisation du Venezuela : affirmer le soutien des États-Unis *aux manifestations pro-démocratie, encourager le sentiment démocratique et anti-communiste au sein du Congrès [brésilien], des forces armées, dans les syndicats amis, les groupements étudiants, les Églises et les entreprises...*<sup>7</sup>. Fin mars 1964, les USA font parvenir de grande quantité d'armes aux soldats putschistes. Les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril, le coup d'État militaire est déclenché, alors qu'une flotte des États-Unis s'approche des côtes. Joao Goulart s'exilera, le 4 avril, en Uruguay. Les USA justifieront, une fois de plus, le soutien à ce putsch par une pré-

tendue menace communiste à l'encontre de leurs intérêts. Le 11 avril 1964, Humberto Castelo Branco élu président par le parlement brésilien, ouvrait une période de sanglante dictature qui ne s'achèvera qu'en 1985.

Avec quelques variantes et adaptations aux contextes locaux, les composantes de la stratégie étatsunienne de déstabilisation des gouvernements de gauche s'appliqueront dans chacune de leurs nombreuses ingérences militaires, que ce soit en Amérique latine ou ailleurs dans le monde.

### L'histoire se répète

Les menaces actuelles de l'administration Trump à l'encontre du Venezuela rappellent tragiquement, la brutalité des interventions étatsuniennes au siècle passé. Cette fois encore, un gouvernement de gauche légitime est accusé de réduire son propre peuple à la misère et de réprimer ses aspirations à la liberté. Un opposant formaté (le président autoproclamé Juan Guaido) est promu comme dirigeant de l'opposition. Les appels à l'insoumission de l'armée vénézuélienne se multiplient, assortis de menaces contre ceux qui ne feraient pas défection. Enfin, une soi-disant ingérence militaire de la Russie dans les affaires intérieures du Venezuela est mise en avant, comme aux plus beaux jours de la Guerre froide.

Le contexte international est favorable aux États-Unis. Les deux principaux voisins du Venezuela sont dirigés par des présidents de droite (Ivan Duque en Colombie) ou d'extrême-droite (Jair Bolsonaro au Brésil), la communauté internationale se montre passive ou soumise, et les médias occidentaux relaient docilement la ligne politique des USA, conditionnant les opinions publiques à la possibilité d'une intervention militaire contre le gouvernement Maduro. Pour le Venezuela, il est à craindre que le pire soit à venir. ■

<sup>4</sup> Le 11 septembre 1973, un coup d'état militaire renverse le président de gauche élu, Salvador Allende, avec le soutien des États-Unis. Le général Augusto Pinochet prend la tête du pays et instaure une féroce dictature qui durera jusqu'en 1988.

<sup>5</sup> Et 10 (Dwight D. Eisenhower, *Mandate for Change, The White House Years, 1953-1956*. Garden City, NY: Doubleday and Co., 1963).

<sup>6</sup> The major factor in the successful outcome was the disaffection of the Guatemalan armed forces and the population as a whole with the tyrannical regime of Arbenz (Eisenhower, *op. cit.*).

<sup>7</sup> (V. Prewett, « Castro plots in Brazil confirmed », *Washington Daily News*, 10 avril 1964).



Uncle Sam. Satisfaction than the Uncle Sam of the South.

# Conflits sociaux dans les maisons de repos

Sebastian Franco \*

*Le secteur des maisons de repos est en pleine mutation au niveau européen où l'on assiste à d'importants regroupements, fusions ou acquisitions. Si la chasse aux parts de marché bat son plein, c'est aussi une autre bataille qui se joue : le bien-être des résidents et usagers comme le respect des droits des salariés.*

Le désengagement progressif des États dans le domaine de la santé (libéralisation/privatisation du secteur, mais aussi politiques d'austérité budgétaires) favorise l'émergence d'une offre commerciale. En outre, le vieillissement de la population et l'augmentation des maladies chroniques nécessitent l'augmentation de l'offre de structures adaptées. Ces deux tendances combinées font, de la santé en général et de la dépendance<sup>1</sup> en particulier, des secteurs à forte croissance pour de nombreuses entreprises.

En Belgique, avec la récente acquisition d'Armonia<sup>2</sup> par le groupe Colisée, ce sont 3 des 4 plus grands groupes du secteur des maisons de repos en Europe, tous français, qui s'affrontent : Korian<sup>3</sup>, ORPEA et Colisée. Dans le domaine, la Belgique est un marché important ; le 5<sup>e</sup> en termes absolus en Europe. Les opérateurs commerciaux dans leur ensemble y gèrent environ un tiers du nombre des lits disponibles (avec d'importantes disparités régionales : 62,5 % à Bruxelles, 47,5 % en Wallonie et 15,1 % en Flandre), contre environ 30 % pour les opérateurs publics (CPAS) et 37 % pour les opérateurs privés non commerciaux<sup>4</sup>).

La Belgique compte 143.000 lits en structures spécialisées et, selon une étude, il en faudrait 45.000 de plus en 2030 et 130.000 en 2050. Pour créer ces nouveaux lits, d'importants investissements sont nécessaires. Dans un contexte d'aus-

térité budgétaire, ce sont les opérateurs commerciaux, disposant du capital nécessaire, qui prennent la main.

Si le développement des maisons de repos commerciales fait le bonheur des actionnaires, il en va autrement pour les résidents et les salariés.

En effet, la recherche de profit s'accompagne d'une chasse aux coûts qui impacte largement la qualité des soins (réduction de l'offre de services comme les visites médicales, soins des blessures ou prise de médicaments), l'accompagnement des résidents (ratios de personnel plus faibles) ainsi que les conditions de travail et de salaire dans les établissements ou chez leurs sous-traitants<sup>5</sup>.

## Maisons de repos : foyers de luttes

Il n'est donc pas étonnant de voir de nombreux travailleurs et principalement des travailleuses, entamer des actions ou des mouvements de grève. Les mauvaises conditions de travail dans les maisons de repos privées font de ce secteur à bas salaires un foyer de luttes<sup>6</sup>. Les conflits sociaux y sont souvent durs et longs...

Les revendications des salariés s'articulent en général autour de quatre exigences : les revalorisations salariales, l'augmentation du personnel et des ressources matérielles, la baisse des rythmes de travail ainsi que le respect de la négociation collective et des droits syndicaux des salariés.

De leur côté, les opérateurs privés sont passés maîtres dans les pratiques anti-syndicales qui vont du refus du dialogue social aux stratégies anti-grèves jusqu'au licenciement de délégués syndicaux ou même l'espionnage de salariés. C'est le cas dans les grands groupes comme Korian ou ORPEA où les organisations



syndicales sont particulièrement mal vues.

En Belgique, entre février et mars 2015, plusieurs arrêts de travail ont révélé au grand public une situation dramatique; « les aides-soignantes sont obligées de faire 16 toilettes en deux heures et demie. Je vous laisse imaginer la cadence. C'est de l'abattage », explique une secrétaire permanente<sup>7</sup>.

Devant le refus des employeurs de répondre aux demandes syndicales, congés supplémentaires et embauche de nouveau personnel, les travailleurs et les travailleuses se lancent dans des arrêts de travail hebdomadaires, surnommés les « jeudis noirs ». Ils seront rapidement rejoints par certains médecins, mais aussi par les résidents et leur famille.

À l'automne 2018, un nouveau conflit oppose les salariés des maisons de repos

<sup>1</sup> Nous entendons par « dépendance » la perte d'autonomie aussi bien mentale que physique, liée au vieillissement physiologique ou à des maladies chroniques. Les dépenses publiques de prise en charge de la dépendance vont se situer en moyenne en 2050 entre 2,2 à 2,9 % du PIB européen contre 1,2 % en 2007. (« La marchandisation des maisons de repos », Énéo, octobre 2013)

<sup>2</sup> Propriété des familles actionnaires d'AB InBev, Spoelberch et Mévius ainsi que de la famille Van den Brande

<sup>3</sup> Senior Living Group

<sup>4</sup> Le Soir, janvier 2019

<sup>5</sup> Avec l'émergence de grands groupes se développent également les pratiques de sous-traitance typiques de ce genre de structure ; classiquement dans la restauration, le nettoyage ou les supports techniques (avec des entreprises comme Sodexo ou ISS), mais également au cœur du métier : aide-soignants, aide-soignantes, infirmiers, infirmières et même médecins travaillent parfois avec des contrats de prestation.

<sup>6</sup> Mediapart, novembre 2018.

<sup>7</sup> Axelle Magazine, janvier-février 2017.

bruxelloises à la fédération représentant les intérêts des établissements commerciaux (Fermarbel). Les syndicats déposent un préavis de grève couvrant tout le secteur. Il sera finalement levé suite à un accord entre les parties, notamment sur l'octroi d'un jour de congé supplémentaire et des embauches compensatoires.

Entre l'automne 2018 et l'hiver 2019, un conflit de 30 semaines a opposé salariés et direction de la clinique de rééducation Bad Langensalza (Thuringe, 200 lits) propriété de Celenus filiale d'ORPEA en Allemagne. Le conflit a pris fin en février 2019 par la signature d'une convention collective de travail – refusée en son temps par l'employeur – et par des augmentations salariales. En effet, selon un calcul du syndicat allemand Ver.di, les travailleurs et les travailleuses qualifiés de la clinique de Thuringe gagnent jusqu'à 42 % de moins que dans une clinique similaire publique<sup>8</sup>.

Dans un premier temps, l'entreprise a répondu au mouvement par la répression : externalisation du service de nettoyage qui a mis à la porte une douzaine de grévistes pour certains réengagés par l'entreprise sous-traitante à des conditions salariales inférieures, *lock-out* et même licenciement de deux déléguées syndicales.

Mais la ténacité des salariés et leurs appuis internationaux, l'implication des autorités publiques ainsi qu'une décision de justice de réintégrer les déléguées syndicales auront finalement raison de la stratégie hostile du groupe.

D'autres mouvements ont touché la France, l'Espagne, mais aussi la Suisse. Partout où ces groupes sont présents – Pologne, Italie, Pays-Bas, Autriche, Portugal – les mauvaises conditions de travail font réagir<sup>9</sup>.

### Des réseaux syndicaux internationaux

L'internationalisation rapide des entreprises<sup>10</sup> représente un défi majeur pour les organisations syndicales. Les centres de décisions se déplacent, le management se centralise et rationalise, dans une logique internationale, les flux économiques et financiers.

En outre, les syndicats doivent agir à un niveau transnational alors qu'historique-

ment, le domaine de la santé s'ancre dans l'État-nation ; il est lié à ses législations et ses dynamiques sociales. Qui plus est, les travailleurs et les travailleuses se retrouvent aujourd'hui dans un secteur passablement privatisé alors qu'ils dépendaient, auparavant, largement du secteur public. Finalement, les cultures d'organisation syndicale, parfois très différentes, rendent difficiles les liens et les collaborations.

Pour pouvoir faire face à une stratégie globale de ces groupes internationaux, il a donc fallu s'atteler à créer des réseaux syndicaux internationaux autrefois inexistant.

La création de comités d'entreprise européens<sup>11</sup> a servi de point d'appui pour créer cette dynamique. En effet, les syndicats peuvent s'appuyer sur une législation européenne (qui oblige les entreprises à créer ce type de comités) et les financements qui vont avec (pour organiser des rencontres syndicales internationales avec les frais de traductions et de voyages assez lourds).

Rassembler les travailleurs et les travailleuses de différents pays permet de mettre en lumière des réalités similaires : manque de matériel et de personnel (non-remplacements), bas salaires et contrats précaires, travail physiquement et émotionnellement difficile ; cadences infernales multipliant les risques d'accident de travail. Enfin, les salariés affrontent une même hostilité des employeurs et subissent leur stratégie anti-syndicale.

Si la constitution de comité d'entreprise est l'objectif des rencontres syndicales internationales, les liens qui s'y tissent permettent d'envisager des actions coordonnées, à rebours de la volonté de mise en concurrence prônée par les directions.

<sup>8</sup> Uni Global Union, juillet 2018.

<sup>9</sup> Ver.di 2018.

<sup>10</sup> Maisons de repos ou le filon de l'or gris, Gresea, 2019.

<sup>11</sup> Instance d'information et de consultation des salariés, dans des groupes de dimension communautaires et sur des questions transnationales.

### Étendre le conflit et la solidarité

Lorsque de grandes fédérations syndicales internationales et des dizaines de syndicats mettent le nez dans une entreprise et ont des exigences communes, un cer-



tain rapport de force s'établit. Lors du conflit en Allemagne, des syndicalistes de plusieurs pays sont venus en soutien et ont fait connaître le conflit au-delà des murs de l'établissement ; l'entreprise ne peut plus étouffer une mobilisation locale sans risquer une extension de celle-ci.

La mise en réseau des travailleurs et de leurs organisations syndicales permet également de mener des campagnes d'information qui dérangent ces grands groupes très sensibles à leur image publique. Peut-être qu'à l'avenir ce seront des manifestations et des grèves coordonnées internationalement qui feront plier ces mastodontes de l'or gris. ■

Depuis 2003, la libéralisation des services publics est un des fers de lance des politiques européennes et malgré le rejet du Traité constitutionnel européen en 2005, l'objectif de privatisation n'a pas été abandonné. La méthode varie peu : baisser les subventions de façon à diminuer les capacités des services, les rendre impopulaires et faire accepter le recours au privé comme seul moyen de retrouver des services compétents, les promettant même moins chers grâce à la concurrence ! L'exemple développé à propos des maisons de repos montre le mensonge et les limites de ce processus. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

# De toute façon, l'austérité restera en place !

Jean-François Dessange

*Si les questions sociales et les revendications s'y rapportant ont dominé la campagne électorale (pension, salaires...) et si une certaine convergence programmatique des partis pourtant opposés dans le spectre politique belge (voir page 7, l'article de Martin Willems) est apparue à leur sujet, ces attentes ne verront probablement pas le jour car elles seront de toute façon soumises aux contraintes budgétaires. En effet, le TSCG (Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance) oblige la Belgique à trouver 11,6 milliards à l'horizon 2022 pour atteindre les objectifs budgétaires imposés par l'Union Européenne.*

Rappelons que ce traité inique, adopté en février 2012 par l'U.E. pour, soi-disant, résoudre la crise de la zone Euro, a été voté le 20 décembre 2013 au parlement belge par tous les partis « traditionnels » donc y compris par la social-démocratie et les écolos. Le TSCG est avant tout un instrument de contrôle des budgets nationaux par la Commission européenne qui se réserve le droit de les approuver ou non, de couper des subsides (Fonds de développement régional, Fonds social européen, etc.) et d'infliger de lourdes amendes au cas où les critères européens ne seraient pas strictement respectés (déficit public au delà du 3%; dette dépassant le 60 % du PIB). Bref, abandon flagrant de la souveraineté nationale conduisant aux politiques d'austérité.

Ces politiques, présentées comme nécessaires et déguisées sous la formule fallacieuse du « père de famille qui paie ses

dettes », sont en fait un fort levier politique pour pratiquer des coupes dans les dépenses sociales. Rappelons que celles-ci ne sont ni des coûts ni des charges mais le résultat de droits conquis de haute lutte dans un rapport de force, parfois très dur, et constamment remis en question depuis 30 ans. Les subsides sociaux sont pour beaucoup, dans ce contexte, le seul moyen d'accéder à une vie décente : chômage, RIS (ex-minimex), pensions etc.

La liberté de circuler des capitaux a été mise en place par l'UE pour favoriser la recherche effrénée du profit. Ses corollaires – la mise en compétition de tous les niveaux de pouvoir, l'optimisation fiscale – ont conduit à un bradage des droits sociaux et des mesures de protection de la qualité de la vie ou de la cohésion sociale. Cette régression se fait en échange de quelques emplois au rabais et souvent mal payés par divers mécanismes d'aides publiques (aides à la promotion de l'emploi, subsides). Il s'agit en réalité de transferts permanents d'argent public destinés à épargner au capital d'assumer ses responsabilités contractuelles envers les travailleurs.

La propagande relayée par les médias au service du capital invoque des soi-disant charges (en réalité une partie du salaire – le salaire différé) et dénonce une soi-disant « fiscalité insupportable » subie par les entreprises (mais en fait compensée par des subsides). En clair, elle concerne environ 14 milliards d'euros d'impôt sur les sociétés aussitôt récupérés sous la forme de 12 milliards de subsides reversés (souvent au nom de l'emploi). Faut-il aussi rappeler le volet de la recherche fondamentale (financée par le public) qui forme de bons scientifiques dont les découvertes sont récupérées par les firmes, en particulier des multinationales, et procurent à celles-ci des rentes de monopoles, via des brevets.

Quant au « marché » du travail, véritable façonnage de l'activité humaine pour les besoins de la production (économies d'échelle), il est l'œuvre du monde politique : dégressivité des allocations (réduction des allocations d'insertion à 3 ans), leur suppression après l'âge de 25 ans (décision jugée illégale par la Cour du Travail de Liège), contrôles de la disponibilité des chômeurs (machine destinée à les exclure), licenciement sans préavis des malades de longue durée, etc. Au niveau social, tout ceci se traduit par la perte de sens, la suractivité, les dépressions, la pauvreté, les suicides...

Rappelons-nous que ces politiques d'austérité sont prônées par l'Union Européenne, cette institution intergouvernementale non élue, en embryon déjà dans la CECA (l'association des cartels de l'acier et du charbon français et allemands créée en 1951). D'une certaine manière, cette UE fut la prolongation du Plan Marshall et de l'OECE (Organisation européenne de coopération économique), organismes créés et parrainés par les États-Unis dans l'immédiat après-guerre pour assurer l'hégémonie du capital américain dans la reconstruction de l'Europe dévastée par le conflit.

Pour arriver à ces fins, ce projet européen se devait d'interdire, peu à peu, l'exercice des souverainetés nationales moyennant des réglementations contraignantes bien paramétrées et ce, avec la complicité des bourgeoisies collaborationnistes des états membres qui s'accommodaient bien de ces abandons. C'est pourquoi nous estimons qu'il est de notre devoir de dénoncer cette institution dont la nature antidémocratique et réactionnaire est inscrite dans ses gènes. ■

## Du nouveau sur le site web du DR !

Nous invitons nos lecteurs et amis à visiter notre site entièrement renouvelé où vous trouverez la totalité des archives du journal, une section commentant des faits d'actualité. Par ailleurs, chacun des articles dispose d'un lien qui vous permet de les commenter directement !

Visitez-nous, faites-nous part de vos avis et, si cela vous dit, faites-nous connaître !

[www.ledrapeaurouge.be](http://www.ledrapeaurouge.be)

# Au cœur de la guerre au Yémen, le contrôle du Moyen-Orient

Pierre Barbancey

**Le 26 mars 2015, l'opération « Tempête décisive » était lancée par une coalition militaire de pays arabes (Émirats arabes unis, Égypte, Maroc, Soudan...) dirigée par l'Arabie saoudite. L'intervention, qui avait su se placer sous la protection d'une résolution de l'Onu, visait officiellement à éradiquer la rébellion initiée par les Houthis qui avaient chassé du pouvoir le « président légitime » Abd Rabbo Mansour Hadi. Les Houthis se sentaient territorialement lésés par les mesures gouvernementales, elles-mêmes directement liées à la réunification du pays en 1990.**

Ryad soutenait alors que cette guerre serait courte. Quatre ans plus tard le bilan est terrible. Près de 60 000 Yéménites ont trouvé la mort dans les bombardements de la coalition, des dizaines de milliers d'entre eux sont blessés. Selon le Haut-commissariat de l'Onu, 24 millions de personnes sont en état d'insécurité alimentaire, 3,6 millions ont été déplacées et ils sont plus de 260 000 réfugiés. 85 000 enfants sont décédés parce que pas assez nourris. En 2017 plus d'un million de cas de choléra ont déjà été enregistrés. Malgré les tentatives de négociations en 2015 et 2016, la guerre se poursuit. L'assassinat du journaliste saoudien Jamal Kashoggi (dans lequel l'implication du prince héritier Mohammad Ben Salman ne fait guère de doute) a permis une éclaircie en décembre 2018, à Stockholm. Mais les nuages persistent. Certes, l'accord s'est concrétisé sur certains points comme le redéploiement des forces en présence, mais pas en ce qui concerne un échange de prisonniers. Quant au processus politique, il n'est tout simplement pas lancé.

Autant dire qu'on est encore loin d'un cessez-le-feu.

Les puissances occidentales ne font que mollement pression sur l'Arabie saoudite. Comment en serait-il autrement ? Les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne sont, en effet, des soutiens essentiels de la principale pétromonarchie du Golfe, grâce à l'aide apportée par leurs différents services de renseignements et surtout par les ventes d'armes. Au cours de la dernière année, les Saoudiens ont dépensé 6,4 milliards de dollars en armes de haute technologie. Les achats effectués au cours des cinq dernières années sont impressionnants : des avions de combat F15, des hélicoptères de combat Apache, des véhicules blindés de transport de troupes (APC) Piranha, des missiles air-air IRIS-T à guidage infrarouge, des obusiers automoteurs Caesar à canon de 155 mm, des véhicules aériens sans pilote (UAV), des systèmes de détection aéroportés (AEW), des missiles de défense balistiques, des corvettes, des bâtiments de débarquement aérien et encore des missiles antichars. Malgré les preuves, les chancelleries occidentales, dont la France et sa ministre des Armées, Florence Parly, nient que les armes vendues soient directement utilisées dans le cadre de cette guerre. Dans un article publié sur le site Middle East Eye, et intitulé « *Au Yémen, la co-belligérance oubliée de l'Occident* », le journaliste Maxime Chaix cite le spécialiste Tony Fortin : « *les exportations d'armes françaises vers l'Arabie saoudite ont explosé peu avant et pendant le conflit. En fait, la France a préparé la guerre au Yémen au moyen du contrat DONAS, dédié initialement au Liban et dont les armes ont fini sur le théâtre d'opération yéménite. Elle a également fourni des images satellitaires du Yémen à Riyad, et elle a mis à disposition ses forces spéciales auprès des Émirats* ». Pis, selon Maxime Chaix, depuis août 2018, « *l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont financé Al-Qaïda dans la Péninsule Arabique (AQPA), tout en intégrant des éléments de cette organisation dans leurs propres milices du fait de leurs compétences militaires « exceptionnelles »* ».

Si, à l'origine, la raison invoquée pour intervenir militairement au Yémen était la réinstallation au pouvoir de Hadi, le curseur s'est déplacé. Les Houthis sont accusés d'être soutenus par l'Iran. Téhéran étant le grand Satan qu'il convient d'endiguer, cette affirmation permet de relancer la fameuse thèse de l'« affrontement » sunnites-chiites qui serait la clé de tous les conflits actuels dans la région. Si les Iraniens sont aujourd'hui, les alliés des Houthis, leur fournissant notamment du matériel militaire leur permettant d'atteindre le territoire saoudien, c'était loin d'être le cas au début du conflit. Mais cela permet aux Occidentaux et aux pays du Golfe d'ouvrir un autre front pour affaiblir l'Iran. Comme l'explique Marc Cher-Leparrain, dans un article publié sur le site Orient XXI, « *la République islamique, qui espérait surtout une issue favorable des négociations sur ses capacités nucléaires, ne cherchait pas à ouvrir un nouveau front au Yémen.... Elle n'a pas été commanditée ni orchestrée par Téhéran, bien au contraire : la prise de Sanaa par les houthistes a été faite non seulement en dehors des Iraniens, mais contre leur avis. Téhéran avait d'autres priorités et ne voulait pas risquer d'être impliqué dans un nouveau conflit.* »

Lors de la réunion du conseil de sécurité de l'Onu qui s'est tenue le 17 juin, François Delattre, représentant permanent de la France, déclarait : « *La solution militaire ne peut pas et ne doit pas être une option* ». Mais pour cela, encore faudrait-il ne pas alimenter en armes les faiseurs de guerre. Et surtout, ne pas s'aligner sur la stratégie des États-Unis et de l'Otan qui cherchent à ne pas perdre la main au Moyen-Orient et à contrôler toutes les routes commerciales et les détroits. ■



# Facebook remplace la Sûreté de l'État et les banques

Freddy Guidé

**Imagine-t-on fréquenter un kiosque à journaux où ne serait disponible qu'un seul titre, celui qui correspond à nos opinions ? C'est pourtant ce que propose Facebook : un univers de confort intellectuel où régnera l'absence de confrontation et de débat d'idées tout en mettant en avant des contenus faussement polémiques propres à nous retenir sur ses pages.**

Facebook affiche 1,59 milliard d'utilisateurs. Chacun est analysé par un algorithme, qui connaît nos centres d'intérêts. Il sait par exemple la dernière page que nous avons consultée, son sujet et son destinataire si nous avons cru bon de la diffuser. Facebook est coté en bourse. Le patron, Mark Zuckerberg possède une fortune estimée à 70,8 milliards de dollars,

huitième fortune mondiale. Il détient également WhatsApp et Instagram, deux applications qui drainent 5 milliards d'utilisateurs à elles deux. Nos profils (goûts, opinions, lectures,...) sont monnayés au plus offrant comme ce fut le cas avec Cambridge Analytica, cette agence publicitaire qui grâce aux profils reçus put nous fourguer de la publicité sur mesure. Plus inquiétant : ces données ont été livrées aux services de sécurité américains. Ceux-ci peuvent savoir exactement ce que nous pensons d'eux. Dernièrement, une amie pro palestinienne a eu la surprise de se voir supprimer un appel au boycott de produits israéliens issus des colonies juives. Pas étonnant quand on sait que Mark Zuckerberg est un sioniste acharné.

Le même vient d'annoncer la création de sa propre monnaie : le libra. On pourra, d'un clic envoyer des fonds à l'autre bout du monde ou de l'autre côté de la rue. Le Libra ne sera pas instable comme le Bitcoin car adossé à des devises solides : le

dollar, l'euro, le yuan.. Le grand business international, (Visa, Master Card, Uber..), a commencé à placer des millions de dollars sur table pour faire partie du projet Libra. Elle a déjà son siège en Suisse, le pays des banquiers au grand cœur. Une chose semble sûre : malgré le scandale Cambridge Analytica, Mark Zuckerberg est prêt à continuer à négocier les profils des utilisateurs de la crypto-monnaie. Avec une connaissance rapprochée de ces profils, on pourra identifier qui finance cette petite revue de gauche, ce blog critique à Israël... Bienvenue dans le monde merveilleux du flicage permanent...

Pendant la guerre froide, les troupes de l'OTAN stationnées à la base de Florennes avaient installé des missiles pointés vers l'Est. Les mouvements de paix allaient manifester chaque dimanche devant la caserne. Un agent de la sûreté les pistait et les prenait en photo. À l'heure actuelle, ces agents peuvent aller au chômage. Les nouveaux flics sont électroniques... ■

## Génocide au Rwanda : complément d'information

**Notre lecteur, et ami, Pierre Galand nous apporte, à partir de ses expériences personnelles, quelques éléments à propos de la tragédie rwandaise, traitée dans notre dernier numéro.**

Ayant étudié avec Michel Chossudovsky, à la demande du PNUD, les financements publics et l'assistance internationale au gouvernement rwandais durant les années qui ont précédé et pendant la guerre (1990-94), je puis affirmer que la Banque Mondiale et le FMI ainsi que les principaux bailleurs de fonds européens ont soutenu aveuglement l'économie de guerre du Rwanda et ont ignoré les nombreux détournements de fonds qui ont permis au pouvoir hutu d'équiper et d'armer les milices génocidaires<sup>1</sup>. De

même, nous avons relevé les facilités de paiement en devises, accordées aux banques rwandaises, qui ont permis les achats massifs de machettes et autres outils qui seront distribués avec les boissons alcoolisées, à la veille du génocide, parmi la population hutue excitée par les appels au crime lancés par la radio des *Milles collines* créée l'année précédente par les mêmes commanditaires du génocide.

Cela étant dit, oui la France est coupable d'avoir été, au nom de la défense de son pré carré en Afrique, complice de ce génocide. Quand au ministre belge Claes obsédé par son ambition d'occuper le poste de secrétaire général de l'OTAN, il a considéré le Rwanda comme une épine sur son chemin. En prônant le retrait des Casques bleus à l'ONU, il a posé un acte aux graves conséquences y compris pour nos compatriotes. L'obsession de la BM et du FMI d'appliquer au Rwanda, depuis la fin des

années '80, les politiques d'ajustements structurels a eu des effets dévastateurs pour les populations paysannes principalement hutues, ce qui a créé des tensions sociales manifestes. Le gouvernement tentera de canaliser ces mécontentements populaires en désignant les Tutsis comme cause principale de l'appauvrissement des paysanneries. Les premiers pogroms contre les populations tutsies datent de cette époque.

Enfin, la manière dont le Rwanda présidé par P. Kagamé jouit aujourd'hui d'un appui sans faille des Occidentaux est contraire aux principes démocratiques promus par ailleurs. La non condamnation des complicités du même Rwanda dans la guerre meurtrière et dramatique pour les populations congolaises, qui sévit depuis 9 ans, est intolérable tout comme le pillage des ressources dans l'est du Congo, auquel participe le Rwanda au côté des firmes occidentales, est un crime odieux. ■

<sup>1</sup> Etudes des financements du génocide au Rwanda : [www.pierregaland.be](http://www.pierregaland.be)

# Elections 2019 : bilan et perspectives

Marie France Deprez, Roland Marounek

**Plus d'un mois après le déroulement des élections, certains niveaux sont encore en négociation. Au niveau régional comme au niveau fédéral, ce n'est pas une nouveauté en Belgique que de se trouver devant de longues négociations, visant à des compromis.**

Si l'on se penche sur les résultats, comme il a déjà beaucoup été dit, les élections du 26 mai, que ce soit au niveau fédéral ou au niveau régional, ont mis en avant une séparation entre le nord et le sud du pays. Cependant cette séparation pourrait n'être que superficielle : en fait, tant au Nord qu'au Sud, ce sont les questions sociales qui ont dominés la campagne électorale : retour de la pension à 65 ans, augmentation des salaires minimum, lutte contre la précarité...

Mais quel que soit la coalition plus ou moins 'de gauche' qui se retrouvera à l'un ou l'autre gouvernement, aucun projet véritablement social ne pourra être entrepris sans sortir résolument du carcan de l'austérité imposée par l'Union Européenne'. Or pour tous les partis traditionnels, bien sûr, l'UE est un dogme absolu, qui ne peut absolument pas être mis en cause... Plus que jamais donc, la pression populaire et les combats sociaux seront essentiels, d'autant plus qu'ils pourront maintenant être relayés et amplifiés aux Parlements par des représentants de la gauche marxiste.

Les électeurs du nord ont permis une remontée du Vlaams Belang qui alors qu'il était à un peu plus de 6% en 2014, se retrouve aujourd'hui à 19,8%. Cette hausse de 12% a de quoi inquiéter. D'autant plus que la N'VA, qui avait cru en finir avec le VB en reprenant à son compte certaines de leurs idées, si elle n'y a pas gagné (perte de plus de 4%) reste dans les partenaires possibles et surtout serait

prête à gouverner avec le VB ! Ce qui expliquerait le retour du VB serait le fait qu'au-delà la sempiternelle culpabilisation des chômeurs, il aurait tenu un discours plus social qu'auparavant, proche de la gauche sur des points comme les pensions ou le salaire minimum mais surfant surtout sur la peur des plus démunis de se voir encore plus précarisés à cause de l'arrivée de migrants et sur la culpabilisation des chômeurs. (voir article de MW dans ce n°).

On peut remarquer qu'au nord comme au sud, les formations présentes dans les gouvernements sortants et particulièrement au fédéral, ont été sanctionnées (baisse de la NVA et baisse du MR) pour leurs attaques contre les droits des travailleurs.

Au nord comme au sud, l'un des grands vainqueurs du scrutin se trouve être le courant marxiste grâce au PTB-PVDA. En effet, le fait d'avoir passé la barre des 5% en Flandre était un de

leurs objectifs et en Wallonie et à Bruxelles, la montée en puissance est très nette, avec un pourcentage global de 8,6% des voix, montant jusqu'à plus de 20% dans certaines circonscriptions. Il faut remonter à l'immédiat après-guerre pour retrouver des résultats comparables : le Parti Communiste avait alors recueilli 12,7% des voix. Cette victoire permet la présence de plusieurs ouvriers au parlement fédéral, plus habitué aux représentants distingués de la classe bourgeoise.

Que dire du PS, si ce n'est que bien qu'il ait été dans l'opposition, il n'a pas réussi à faire une remontée importante. On peut donc penser que les électeurs dont on dit toujours qu'ils ont la mémoire courte, n'ont cette fois pas oublié que ce sont ces mêmes socialistes qui étaient en place lors des premières attaques contre les chômeurs, contre les services publics etc. Le cas des écologistes et de

leur montée importante aussi, doit sans doute être analysé à la lumière des enjeux climatiques qui ont mobilisé largement (et à juste titre) une partie de la population.

Aux européennes aussi, on retrouve la même dichotomie entre le nord et le sud, les voix allant à la gauche et à la gauche radicale à Bruxelles et en Wallonie, atteignent près de 60% alors qu'elles n'atteignent que 27% au nord. Oserait-on dire que l'enjeu de ces élections mobilisent moins les électeurs, qui ont le sentiment que les décisions au niveau européen manquent de démocratie et que les petites victoires sur le terrain ne suffiront pas à changer la structure profondément non démocratique de l'EU.

**"C'est la première fois depuis l'après-guerre qu'une bonne partie de la classe ouvrière a apporté son soutien à un parti [au moins] perçu comme communiste, et ce malgré les décennies de propagande anti-communiste"**

En conclusion, il est clair que nous devons nous réjouir des résultats du PTB car c'est la première fois depuis l'après-guerre qu'une bonne partie de la classe ouvrière a apporté son soutien à un

parti [au moins] perçu comme communiste, et ce malgré les décennies de propagande anti-communiste. Un tel résultat est très encourageant pour la suite de nos luttes. Les attaques basses contre les communistes et les amalgames honteux entre extrême droite et extrême-gauche qui ont suivi ce résultat montrent que les adversaires craignent cette montée en puissance.

Enfin, soulignons que notre parti a joué son rôle dans cette réussite puisque nos 7 candidats présents sur les listes PTB dans plusieurs circonscriptions ont engrangé 8159 voix, soit 1165 voix par candidats, nous avons donc obtenu trois fois plus de voix qu'aux élections précédentes (en valeur absolue). ■

<sup>1</sup> le Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance impose à la Belgique de trouver 11,6 milliards à l'horizon 2022 pour atteindre les objectifs budgétaires fixés par l'Europe

# CONGO : retour sur les élections

Gregory D'Hallewin

**Dans un article paru dans le Drapeau Rouge de mars-avril de cette année (n°74), nous avons déjà évoqué les différentes étapes des tortueuses élections congolaises. Revenons sur l'une d'entre elles : le fait que la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO en abrégé) a affirmé le 3 janvier 2019 connaître le nom du vainqueur des élections sans le divulguer.**

Cela pose un certain nombre de questions. D'abord, si cela est vrai, comment se fait-il qu'elle soit la première à disposer de résultats globaux ? Elle affirme avoir envoyé 40 000 observateurs à travers l'ensemble du pays. Mais celui-ci compte 80 000 bureaux de vote. C'est alors que Lamuka, la coalition dirigée par Martin Fayulu arrive à la rescousse : elle affirme avoir déployé 40 000 smartphones et 1200 téléphones satellitaires. Ce qui nous mène à une deuxième question : si la CENCO dépend de Lamuka au plan logistique, son impartialité n'est-elle pas à mettre en cause ? Tout cela doit en tout cas nous inciter à un scepticisme raisonnable.

Une autre raison de mettre en cause cette impartialité est l'origine des financements de la Conférence Épiscopale pour faire son travail d'observation des élections. Son dirigeant, Donatien Nshole, a reconnu avoir reçu de l'argent d'une série de pays occidentaux, dont la Belgique. Quel est le montant et quels sont les canaux ? Il n'en a pas dit davantage, ce qui devrait renforcer une posture dubitative quant à la pertinence des affirmations de la CENCO. En outre, dans certaines régions du pays, l'administration publique a été détruite durant les années Mobutu. L'Église catholique joue un rôle de palliatif. Or sa préférence a été dès le départ dirigée vers Martin Fayulu et rien ne permet d'exclure qu'elle ait utilisé sa position pour inciter nombre de gens à voter pour ce candidat. Nous avons déjà

donné dans l'article de mars-avril passé quelques précisions biographiques sur celui-ci, tout particulièrement sur ses liens avec Mobil, puis ExxonMobil, le géant pétrolier US. Un autre fait saillant à noter : Tom Perriello, ancien envoyé spécial des USA dans la région des Grands Lacs et membre du Congrès washingtonien a envoyé le 4 janvier 2019 un tweet. Il y affirmait : « Apprenez le nom Martin Fayulu » et le qualifiait de « réformateur anti-corruption ».

## Les raisons d'une attitude négative

La corruption et les inégalités sont de vrais problèmes en RDC. Ils ne seront pris à bras le corps que par une lutte des classes interne à la société congolaise. Enfin, il y a la fraude fiscale, mais les maîtres en la matière sont les géants miniers. Ces derniers, par ailleurs, apprécient peu le nouveau code minier promulgué en mars 2018<sup>1</sup>. Sa dimension fiscale en particulier fait grincer des dents. Il s'agit là d'une des raisons pour lesquelles les milieux dirigeants et les médias occidentaux sont à ce point négatifs avec lui...

Il y en a aussi deux autres : elles se nomment Russie et Chine. Dès 2014, Kabila fils est entré en contact avec Vladimir Poutine via Sergueï Ivanov et l'année suivante il avait bénéficié des conseils d'agents du FSB sur des questions de sécurité. En juin 2018, Kinshasa et Moscou ont décidé de concrétiser l'accord de coopération signé en 1999 sous Kabila père : il implique des livraisons de matériel militaire ainsi que la formation de spécialistes congolais par des instructeurs russes. Quant à Pékin, il a investi des milliards dans les mines katangaises. En outre, il a racheté une grande part du géant minier Tenke Fungurume, ce qui lui a donné un accès privilégié au cobalt et au lithium de la RDC. Ces matières premières sont essentielles à la fabrication de batteries électriques<sup>2</sup>.

## Une sorte de sélection artificielle

Bien entendu, Joseph Kabila n'est pas un socialiste, ni un communiste. C'est un bourgeois avec de nets penchants affairistes. Mais le désenchantement de la population porte tant sur les kabilistes



que sur l'opposition. Cette dernière est en effet souvent divisée par les querelles d'ego et n'a pas de véritable projet pour le Congo, aspirant surtout à récolter des prébendes. Cela illustre que le problème n'est pas tant Kabila que l'absence d'une vraie « démobutisation » des mœurs. Quant au fait que Kabila est un bourgeois, il doit être recadré. Durant les années de décolonisation, l'Afrique a connu une pléiade de dirigeants idéalistes, enthousiastes et un brin romantiques. Le plus illustre d'entre eux est évidemment Patrice Emery Lumumba. Les puissances occidentales se sont souvent montrées impitoyables à leur égard, leur imposant un destin tragique<sup>3</sup>. Suite à une sorte de sélection artificielle, on se retrouve maintenant avec des personnages comme Joseph Kabila, qui voient les milieux dirigeants occidentaux et se disent : 'Si eux sont arrivés là où ils sont, pourquoi pas nous ?' ■

<sup>1</sup> Pour une étude détaillée de celui-ci, voir l'article de Raf Custers sur le site du GRESEA <http://www.gresea.be/Congo-les-multinationales-inlassablement-en-opposition>

<sup>2</sup> Voir l'article de Colette Braeckman repris sur le site du CADTM [www.cadtm.org/Russie-et-Chine-au-Congo-RDC](http://www.cadtm.org/Russie-et-Chine-au-Congo-RDC)

<sup>3</sup> Toute une littérature a étudié le sujet. Ne citons que *L'assassinat de Lumumba* et *L'ascension de Mobutu*, de Ludo De Witte ainsi que *La Françafrique* de François-Xavier Verschave.

# Jean-Pierre et Luc DARDENNE

## « Le jeune Ahmed »

Marc Pierret

**Formés à l'école du cinéma documentaire, Luc et Jean-Pierre Dardenne inscrivent leurs films dans la réalité sociale de leur pays. Marqués par les vagues d'attentats qui ont ensanglanté la France et la Belgique, comme toute l'Europe, les frères Dardenne s'attachent, dans leur nouveau film, à la question du radicalisme islamiste. Sans s'encombrer de considérations économiques ou politiques, le film ne vise ni à expliquer, ni encore moins à excuser le parcours criminel où s'est engagé Ahmed (Idir Ben Addi), un gamin de 13 ans déjà fanatisé dès le début du film.**

Contrairement à d'autres films sur le même sujet, il s'agit moins de suivre un processus de radicalisation que de s'interroger sur la manière de sortir d'un endoctrinement religieux qui échappe à toute explication rationnelle. Les Dardenne se sont détournés d'une fiction à thèse sur l'embrigadement jihadiste. Pas de construction dramatique. Sans aucun manichéisme, le récit suit la fuite en avant du jeune garçon coincé dans sa certitude. Il ne prend jamais parti mais bouscule les consciences.

En toute sobriété, la caméra se concentre sur l'humain dans toute sa complexité en filmant un corps en mouvement tout entier tendu vers la mort. Ni mise en contexte, ni flash-back. Comme ils en ont l'habitude, les cinéastes font l'économie de plages musicales de nature à distraire le spectateur et affaiblir leur style direct et dépouillé. Pour ce qui concerne les acteurs, ceux-ci ont été recrutés par un large casting parmi des comédiens aussi bien non professionnels que profession-

nels, de préférence à peu près inconnus du public.

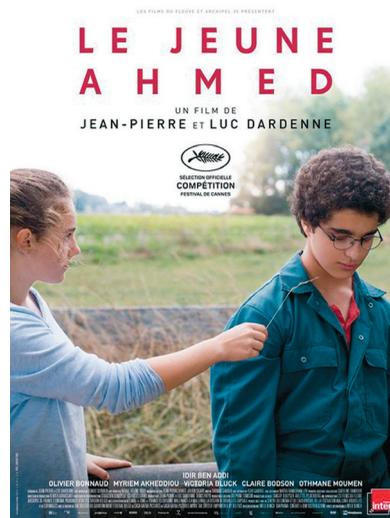
Constituant un entourage bienveillant mais impuissant, sa mère, ses éducateurs, essaient de ramener Ahmed du côté de l'humanité. Inès, sa professeure tente de l'arracher des griffes d'un imam salafiste, qui prétend le sauver du péché et de l'impureté qui contaminent le monde et lui ouvrir les portes du paradis. Il lui présente la personne de son cousin martyr tombé en Syrie, comme référence d'idéal de pureté et il persuade le garçon que la pédagogie d'Inès (Myriem Akheddiou) enfreint les préceptes religieux de l'islam. Il condamne fermement ce qu'il assimile à de l'apostasie. Sans directement pousser le jeune garçon à commettre l'irréparable, il lui fournit le cadre moral et religieux qui le permet.

Attentive et encourageante, Inès axe son enseignement de l'arabe, non pas sur le livre saint mais sur la langue usuelle des chansons populaires et dansantes, ce qui fait d'elle l'ennemie, l'infidèle, l'impure. Cette femme, par ailleurs, pleine de sollicitude et de sympathie pour son élève, de surcroît, le tort de vivre avec un Juif. Tout cela suffit pour qu'Ahmed soit déterminé à l'égorger au nom de sa quête de pureté et de sa haine de l'impureté.

Obnubilé par son idéologie obscurantiste, il prend les propos haineux de l'imam comme paroles du prophète et croit servir son idéal de pureté en poignardant la jeune femme.

Il se munit d'un couteau et passe à l'acte, assez maladroitement, mais le mal est fait, irréversible. Bientôt appréhendé, il est placé en centre fermé de « dé-radicalisation » puis dans une ferme associée au programme de réinsertion. La bien-

veillance de tout le personnel d'encadrement se heurte à un bloc de haine froide. À sa mère qui lui demande pourquoi il ne veut pas retourner à la ferme, il répond « parce qu'ils sont gentils avec moi, ce serait tellement plus commode de haïr les mécréants s'ils étaient méchants. »



En détention, l'existence d'Ahmed continue de s'écouler au rythme des cinq prières quotidiennes, des ablutions et prosternations, en décalage avec la vie quotidienne. Tous les efforts entrepris pour le ramener à la vraie vie se heurtent à un garçon buté, muré dans son fanatisme mortifère. On pourrait croire

qu'il y a du changement dans ses attitudes : à la ferme, il caresse timidement un veau, mais on voit qu'il refrène ce geste. De même, on perçoit la même duplicité lorsque la fille du fermier qui n'est pas insensible au charme d'Ahmed lui chatouille la joue avec un brin d'herbe, il est gêné mais il se laisse faire. En réalité, c'est en vain que l'on tente de ramener du côté de l'humanité ce garçon qui suscite à la fois l'empathie et l'effroi.

Le film s'intéresse à la religion en prenant le phénomène au sérieux à travers l'idéalisme du fondamentalisme. À l'opposé d'un discours islamophobe, il révèle le risque que peut engendrer une religion lorsqu'elle est assumée de manière absolutiste, sans références alternatives, comme seul cadre, rigide et imperméable, de vie et de pensée. C'est le côté totalitaire à travers lequel certains proposent l'approche des religions qui est redoutable. « Les idéalistes sont très dangereux parce qu'ils veulent forger le monde à l'image de leur idéal » juge Jean-Pierre Dardenne. La question du danger de récupération idéologique des faits d'actualité par la droite et l'extrême droite se pose inévitablement.. ■

## Soutenir *Le Drapeau Rouge* !

Dans un moment où tout indique qu'en exécution des politiques ultra-libérales dictées par l'Union européenne et les grands intérêts financiers internationaux, des graves mesures anti-populaires seront mises en exécution, il nous semble urgent d'organiser les résistances. À cet effet, la présence d'une presse militante, de dénonciation et propositions alternatives nous semble indispensable.

**Pour ces raisons et pour aider à la diffusion de notre presse, nous vous invitons à nous soutenir.**

**Pour ce faire, vous avez le choix :**

- ☞ De prendre un abonnement ou réabonnement ordinaire (15 € pour 12 numéros)
- ☞ D'opter pour un abonnement ou un réabonnement de soutien (25 €) ou de grand soutien (50 €). Voir le numéro de compte ci-dessous.
- ☞ D'offrir un abonnement à une amitié ou connaissance.

Dans les 2 premiers cas, n'oubliez pas de mentionner votre adresse sur le bulletin de virement en 'communication'; dans le troisième cas indiquez, toujours en 'communication', le nom et adresse de l'ami bénéficiaire de l'abonnement. Dans tous ces cas, le journal vous sera envoyé sous pli fermé à votre adresse (ou à l'adresse de l'ami)

☞ **Vous pouvez aussi nous commander (par téléphone ou via notre adresse électronique) le nombre d'exemplaires que vous croyez pouvoir vendre dans votre entourage !**



**N'oubliez pas que ce n'est que grâce à ses lecteurs que la presse militante survit !**

### Où trouver le DR ?

**Arlon :** Librairie Pressman, 53 rue des Espagnols, 6700 Arlon.  
**Bruxelles :** Tropismes, 11 Galerie des Princes, 1000 Bruxelles • Filigrane, 38 avenue des Arts, 1040 Etterbeek • Librairie Candide, Place Brugmann, 1050 Ixelles • La Borgne Agasse, 30 rue Anoul, 1050 Ixelles • Aurora, 34 avenue Jan Volders, 1060 Saint-Gilles • Joli Mai, 28 rue de Roumanie, 1060 Saint-Gilles • Librairie de Rome, 16-A rue Jean Staes, 1060 Saint-Gilles • Librairie Joao Afonso, 11 Chaussée de Waterloo, 1060 Saint-Gilles **Gand :** De

Brug, 1 Phoenixstraat, 9000 Gand. **La Louvière :** Club Achille Chavée, 34, rue Albelville, 7100 La Louvière. **Liège :** Cercle Julien Lahaut, 312 rue Saint Léonard, 4000 Liège • Librairie Entretemps (asbl Barricade), 19-21 rue Pierreuse, 4000 Liège. **Mons :** Librairie du Parc, 24 rue du Parc, 7000 Mons. **Namur :** Librairie Papyrus, 16 rue Bas de la Place, 5000 Namur. **Tournai :** Librairie des Bastions, 22 boulevard Walter Marvis, 7500 Tournai. **Wavre :** Librairie Colette, 10 place Henri Berger, 1300 Wavre.

## Sommaire

### L'INVITÉ DU DR

Christophe Marchand,  
*avocat de Julian Assange* • pp. 2-3

### ACTUALITÉS

*Sinistrose en sidérurgie : Mittal fait la loi*  
 Freddy Visconti • p. 4

*Le bloc-notes du DR*  
 Vladimir Caller • p. 5

### SYNDICATS

*La période des soldes a commencé*

*Deux démocraties? Séparatisme?*  
 Martin Willems • pp. 6-7

### SOCIAL

*Le management moderne*  
 Bernard Lefevre • pp. 8-9

### INTERNATIONAL

*Venezuela : All options are open :*  
 Luc Delvaux • pp. 10-11

### SOCIAL

*Conflits sociaux dans les maisons de repos*  
 Sebastian Franco • pp. 12-13

*De toute façon, l'austérité restera en place*  
 Jean-François Dessange • p. 14

### INTERNATIONAL

*Au cœur de la guerre au Yemen ;*  
 Pierre Barbancey • p. 15

*Facebook, la Sureté de l'État et les banques*  
 Freddy Guidé • p. 16

*Génocide au Rwanda* • p. 16

### ACTUALITÉS

*Élections 2019 : bilan et perspectives*  
 Marie France Deprez &  
 Roland Marounek • p. 17

### INTERNATIONAL

*Congo : retour sur les élections*  
 Grégory D'Hallewin • p. 18

### CINÉMA

*Les frères Dardenne « Le jeune Ahmed »*  
 Marc Pierret • p. 19



## Journal du Parti Communiste

Éditeur responsable : Claude Coussement  
 Rédacteur en chef : Vladimir Caller

### Nous contacter ?

dr@particommuniste.be

www.ledrapeaurouge.be

Adresse : 9, rue Rouppe • 1000 Bruxelles

tél. : 0477 23 70 58 • 02 347 74 27

Abonnement annuel : 15 € • à l'étranger : 23 €

Abonnement de soutien : 25 €

Abonnement de grand soutien : 50 €

Chômeurs, étudiants : 8 €

### Compte en banque :

IBAN BE89 0004 1185 1185

**ATTENTION !** lors du paiement, mentionnez votre adresse postale en communication pour l'envoi.